



ÉVALUATION DES PROGRAMMES

Formation linguistique

Rapport soumis au
Comité conjoint de la planification académique
Le 15 juin 2021

par
le Bureau du VRER

Table des matières

	Page
Mandat de l'équipe d'évaluation	1
Rapport d'autoévaluation de la formation linguistique.....	5
Rapport de l'équipe d'évaluation de la formation linguistique (Céline Beaudet et Marie-Claude Boivin)	31
Réactions de l'Unité académique réseau de la discipline (UARD).....	45
Réactions du doyen de la Faculté des arts et des sciences sociales.....	53
Avis du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche au Comité conjoint de la planification académique	56

** La numérotation de la table des matières a été faite à partir du document préparé par le bureau du VRER (en bas, au centre de chaque page).*

MANDAT DE L'ÉQUIPE D'ÉVALUATION

L'évaluation des cours de langue se fait dans le cadre du processus d'évaluation en cours à l'Université de Moncton. Après 10 ans d'existence, il est temps qu'une réflexion sérieuse soit amorcée afin d'évaluer les cours de la formation linguistique offerts par les professeures et professeurs dans les trois campus de l'Université de Moncton.

PRINCIPES DE QUALITÉ

1. Un contenu adéquat :
 - a. Dans quelle mesure cette formation répond-t-elle aux besoins sociétaux?
2. L'amélioration continue :
 - a. Est-ce que la formation est à jour?
 - b. Est-ce que la réponse de l'unité concernée aux recommandations de l'évaluation précédente a été adéquate?
 - c. Est-ce que les mises à jour de la formation tiennent compte des avancées récentes dans la discipline?
3. Le leadership :
 - a. Est-ce que la vision qu'a l'unité de la formation et de ses objectifs est clairement énoncée et communiquée?
 - b. Est-ce que le corps professoral est engagé dans la réalisation de la vision et l'atteinte des objectifs de la formation?
4. L'expertise et la diversité du corps professoral :
 - a. Est-ce que les ressources professorales sont adéquates du point de vue du nombre et de la diversité des expertises nécessaires pour offrir une formation de qualité?
 - b. Est-ce que les membres du corps professoral sont suffisamment actifs en développement?
 - c. Est-ce que la contribution des membres du corps professoral en matière de service à la collectivité dans la discipline est en adéquation avec la vision et les objectifs de la formation?
5. Conditions d'apprentissage :
 - a. Est-ce que les approches pédagogiques utilisées sont appropriées à la discipline?
 - b. Est-ce que le nombre d'étudiantes et étudiants dans les cours favorise un milieu d'apprentissage enrichissant, interactif et stimulant?
6. Un environnement d'apprentissage adéquat :
 - a. Les ressources matérielles sont-elles suffisantes (quantitativement et qualitativement) pour assurer l'offre d'une formation de qualité?
 - b. Les ressources humaines sont-elles suffisantes (quantitativement et qualitativement) pour assurer l'offre d'une formation de qualité?

CLARTÉ ET PERTINENCE DES RÉSULTATS ESCOMPTÉS POUR LES ÉTUDIANTES ET LES ÉTUDIANTS

7. Est-ce que les résultats escomptés en matière d'apprentissage pour les étudiantes et les étudiants sont pertinents, clairement établis et clairement communiqués?

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT

8. Est-ce que les méthodes d'enseignement sont en adéquation avec les résultats escomptés en matière d'apprentissage?

L'ATTEINTE DES RÉSULTATS ESCOMPTÉS

9. Est-ce que les résultats escomptés en matière d'apprentissage pour les étudiantes et les étudiants sont atteints?

SOUTIEN AUX ÉTUDIANTES ET AUX ÉTUDIANTS

10. Est-ce que les étudiantes et les étudiants sont suffisamment guidés durant leurs études au sein de l'unité académique?
11. Est-ce que les services associés aux structures d'appui aux étudiantes et aux étudiants sont adéquats?

CONTRIBUTION DU PROGRAMME AU DÉVELOPPEMENT DE LA SOCIÉTÉ

12. Est-ce que le programme contribue au développement et à l'épanouissement de la société?

INTERROGATIONS PROPRES AU PROGRAMME

1. La nature des cours
 - 1.1 Est-ce que la nature des cours répond aux objectifs de la formation linguistique à l'Université de Moncton et permet-elle d'atteindre ces objectifs? Par exemple, permet-elle la réutilisation des connaissances acquises pendant la formation dans les autres cours ou dans des contextes différents? Offre-t-elle un lien entre le contenu des cours et l'usage qu'on en fait dans les autres cours?
 - 1.2 La formation linguistique amorcée en 2010 est-elle comparable à d'autres formations de langue dans des institutions minoritaires francophones? Répond-elle aux besoins de la population acadienne? Est-elle pertinente pour les autres populations (étudiantes et étudiants qui proviennent de l'extérieur de l'Acadie)?
 - 1.3 Dans quelle mesure la Réforme amorcée en 2010 a-t-elle été réalisée? La Réforme a-t-elle été appliquée de manière uniforme dans les trois campus? Quelles sont les difficultés rencontrées dans l'application de la Réforme? A-t-elle été intégrée totalement ou partiellement? Pourquoi? Les recommandations de la Réforme sont-elles encore pertinentes en 2020?

2. L'organisation des cours et l'enseignement
 - 2.1 Le nombre de cours FRAN est-il adéquat?
 - 2.2 Les barèmes et les plans de cours sont-ils mis à jour? Les approches pédagogiques sont-elles adaptées aux besoins des étudiantes et étudiants et sont-elles efficaces?
 - 2.3 La formation linguistique s'appuie-t-elle sur un concept de la langue et de la norme linguistique adapté à un milieu francophone minoritaire?
3. Le test de classement
 - 3.1 Le test de classement est-il un outil adéquat pour classer les étudiantes et étudiants?
 - 3.2 Les seuils de classement sont-ils adéquats? Est-ce qu'ils permettent de bien classer les étudiantes et les étudiants?
 - 3.3 Le test de classement permet-il de bien classer tous les étudiantes et étudiants, pénalise-t-il les étudiants internationaux ou ceux qui n'ont aucune connaissance en grammaire moderne?
4. Le contenu des cours de langue
 - 4.1 La répartition du contenu, le découpage de la matière, répondent-ils aux besoins actuels de la population universitaire? Tiennent-ils toujours compte des objectifs de la formation linguistique?
 - 4.2 Est-ce qu'il y a uniformité dans les trois campus quant au contenu et aux méthodes d'évaluation des étudiantes et étudiants?
 - 4.3 Les cours de mise à niveau sont-ils adéquats pour la population étudiante de l'Université de Moncton? Le format des cours (approche, méthodologie, etc.) est-il le plus approprié pour la population visée? Est-ce qu'il y aurait lieu d'exploiter d'autres approches ou d'autres méthodes dans les cours de français écrit, langue maternelle, particulièrement dans les cours de mise à niveau? Est-ce qu'il y a des étudiantes et étudiants qui pourraient bénéficier de plus de 6 crédits de mise à niveau? Est-ce que l'utilisation de l'ordinateur lors des rédactions effectuées dans les cours de mise à niveau favorise l'apprentissage?
 - 4.4 Le contenu du cours obligatoire FRAN1600 Communication écrite est-il toujours adéquat? Le contenu des cours FRAN2501 Techniques de d'analyse de textes et FRAN2502 Discours argumentatif est-il toujours adéquat? Est-ce que l'utilisation de l'ordinateur pour les travaux effectués dans ces cours favorise l'apprentissage?
 - 4.5 Les modalités d'évaluation (nature des évaluations, rédaction à la main ou à l'ordinateur...) dans les cours FRAN sont-elles pertinentes et représentatives des exigences de la vie universitaire et professionnelle?
 - 4.6 Les 6 crédits de cours obligatoires (FRAN1500 Communication orale et FRAN1600 Communication écrite) sont-ils suffisants pour assurer une formation universitaire adéquate?
5. Le point de vue des étudiantes et étudiants
 - 5.1 Les étudiantes et étudiants considèrent-ils que le bagage de connaissances acquises peut être utilisé dans les autres cours et dans leur future carrière?

- 5.2 Les étudiantes et les étudiants considèrent-ils que les exigences sont justes et adaptées à leurs besoins? Quelle perception les étudiantes et étudiants ont-ils des cours de langue?
 - 5.3 Le système actuel de classement des étudiantes et étudiants (test de classement informatisé de 51 questions administré à la rentrée universitaire) est-il efficace du point de vue des étudiantes et étudiants?
 - 5.4 Quelle est la perception que les étudiantes et étudiants ont de l'enseignement, de la pertinence des approches pédagogiques, de la mise à jour de l'enseignement, de l'efficacité de l'encadrement qu'ils reçoivent?
 - 5.5 Quel est le degré de motivation des étudiantes et étudiants dans les cours de mise à niveau? Quel est le degré de motivation des étudiantes et étudiant dans les cours obligatoires?
6. Le Centre d'aide en français (CAF)
- 6.1 Le Centre d'aide en français répond-il aux besoins de la communauté universitaire? Le Centre d'aide en français répond-il aux besoins de la population étudiante générale ainsi que de la population étudiante inscrite dans les cours de mise à niveau? Le Centre d'aide en français permet-il aux étudiantes et aux étudiants d'améliorer leurs compétences linguistiques?
 - 6.2 Est-ce qu'il y a lieu de réviser et de modifier le mandat et la mission du Centre d'aide en français?
 - 6.3 Comment peut-on limiter les impacts du nouveau cours EDUC2003 Le français en enseignement sur le recrutement de moniteurs et de monitrices pour le CAF? Doit-on envisager un nouveau rôle pour le Centre d'aide en français? Doit-on modifier le cours FRAN/EDUC3010? Le matériel pédagogique du CAF est-il pertinent? Le programme de tutorat répond-il aux besoins de la population étudiante?
7. Le corps professoral
- 7.1 La répartition des ressources professorales entre les professeures régularisées, les chargées et chargés d'enseignement II et le nombre de chargées et chargés de cours permet-elle d'assurer un enseignement efficace?
 - 7.2 Les ateliers pédagogiques ou autres réunions préparatoires organisés par le Secteur langue (ou l'UARD formation linguistique) sont-ils suffisants pour assurer la préparation spécifique des professeures et professeurs à l'enseignement des cours de langue?
 - 7.3 Est-ce qu'il y a suffisamment d'échanges et de discussions entre les professeures et professeurs des trois campus?
8. Tout autre commentaire
- L'équipe d'évaluation est invitée à se prononcer sur tout autre aspect jugé pertinent dans le processus d'évaluation de la formation linguistique offerte dans les trois campus de l'Université de Moncton.

RAPPORT D'AUTOÉVALUATION

Formation linguistique

Université de Moncton

Juin 2020



Table des matières

1.	Préambule.....	3
2.	Structure du programme	3
3.	Vision et objectifs du programme	4
4.	Modification au programme depuis la dernière évaluation.....	4
4.1	Autres modifications apportées au programme depuis la dernière évaluation	5
5.	Résultats escomptés pour les étudiantes et étudiants	5
6.	Ressources humaines.....	5
6.1	Le corps professoral.....	5
6.2	Les autres ressources humaines	8
7.	Population étudiante.....	8
8.	Enseignement universitaire.....	9
8.1	Approches pédagogiques privilégiées.....	9
8.2	Conditions d'apprentissage	10
8.3	Mécanismes d'appui offerts aux étudiantes et étudiants (enseignement individualisé, appui à la réussite, centre d'aide, ateliers...)	10
8.3.1	Services d'aide en français	10
8.3.2	Service d'appui et de soutien à l'apprentissage.....	11
8.3.3	Autres ressources.....	11
9.	Description des ressources matérielles disponibles au programme.....	12
9.1	Ressources matérielles	12
9.2	Autres ressources (bibliothèque, laboratoire...)	12
10.	Développements envisagés	13
10.1	Cours FRAN.....	13
10.2	Test de classement en français	14
10.3	Création d'une mineure et d'un certificat en rédaction professionnelle	15
	ANNEXE A.....	16
	ANNEXE B	23
	ANNEXE C	24
	ANNEXE D.....	93

1. Préambule

Le rapport d'autoévaluation de la formation linguistique a été rédigé conformément à la Politique d'évaluation des programmes de l'Université de Moncton. Le travail de rédaction a été effectué par Dominique Thomassin, responsable du Secteur langue (Département d'études françaises, Campus de Moncton) avec la collaboration des professeures et professeurs qui offrent les cours FRAN dans les trois campus. Puisque la réalité diffère parfois d'un campus à l'autre, certaines rubriques du rapport présenteront tour à tour la situation vécue au campus de Moncton, celle du campus d'Edmundston puis celle du campus de Shippagan.

Il s'avère essentiel de préciser d'emblée que la formation linguistique ne constitue pas un programme et que ce rapport ne présente pas les mêmes informations qu'un rapport habituel d'autoévaluation de programme (comme le recrutement, la rétention et le nombre de diplômées et diplômés). L'objectif de ce rapport est de faire le point sur les cours de français offerts dans les trois campus de l'Université de Moncton, la dernière réforme de la formation linguistique remontant à 2010. Un nouveau système de classement des étudiantes et étudiants ainsi que de nouveaux cours avaient alors été mis en place selon les recommandations émises par les évaluatrices externes Pascale Lefrançois de l'Université de Montréal et Diane Vincent de l'Université Laval (voir en annexe A).

La formation linguistique offerte à l'Université de Moncton vise l'enrichissement des connaissances langagières requises et dans la sphère universitaire et en milieu de travail, le tout dans un contexte sociolinguistique minoritaire. Le renforcement des compétences linguistiques est certes au cœur de l'enseignement, mais aussi le développement d'une confiance en ses capacités langagières. Elle donne la chance aux étudiantes et étudiants d'acquérir un bagage linguistique solide leur permettant de procéder à une réflexion métalinguistique dans un contexte d'écriture, de bien comprendre un discours oral ou écrit et de produire un discours oral et écrit de façon structurée, claire et efficace. Ces compétences s'avèrent essentielles en milieu universitaire, mais permettent également de tenir une place et un rôle dans la sphère sociale.

2. Structure du programme

Cours de mise à niveau (selon le résultat au test de classement)

FRAN1003 - Éléments de grammaire moderne

FRAN1101 - Grammaire moderne I¹

FRAN1102 - Grammaire moderne II¹

¹ FRAN1101 Grammaire moderne I et FRAN1102 Grammaire moderne II ont remplacé le cours FRAN1006 Grammaire moderne, cours de six crédits offert de 2010 à 2018. Les notions vues dans ces six crédits de mise à niveau demeurent toutefois les mêmes. Selon le résultat au test de classement, l'étudiante ou l'étudiant devra suivre FRAN1003 ou FRAN1101 et FRAN1102.

Cours obligatoires

FRAN1500 - Communication orale

FRAN1600 - Communication écrite

Cours de niveau plus avancé

FRAN2501 - Techniques d'analyse de textes

FRAN2502 - Discours argumentatif

FRAN/EDUC3010 - Enseigner pour apprendre

Autres

FRAN1866 - Intro langue parlée et écrite (ce cours n'est plus offert)

FRAN2031 - Communication commerciale I (réservé au campus de Shippagan, mais plus offert depuis de nombreuses années)

FRAN2403 - Cr. attribués en littérature (code pour certaines équivalences en français)

3. Vision et objectifs du programme

La formation linguistique offerte à l'Université de Moncton procure à l'étudiante ou à l'étudiant les outils lui permettant de « pouvoir s'exprimer en français, avec précision et clarté, tant oralement que par écrit » (<https://www.umoncton.ca/cpr/node/7>).

Comme l'indique le site web de l'Université de Moncton, les cours FRAN permettent aux étudiantes et étudiants de :

- parler et écrire efficacement en français; lire divers écrits français en exerçant leur esprit critique; réfléchir et analyser; exprimer leur pensée avec clarté et précision; communiquer et échanger facilement leurs idées; raisonner et argumenter; et
- accroître leurs capacités non seulement de structurer adéquatement leur pensée, mais aussi de penser de manière créative afin de développer une expression authentique soutenue par de l'information appropriée à des disciplines ou matières diverses et par des arguments adaptés à des destinataires variés.

(<https://www.umoncton.ca/umcm-fass-langues/node/3>)

4. Modification au programme depuis la dernière évaluation

La dernière évaluation de la formation linguistique remonte à 2010. Auparavant, le cours obligatoire FRAN1903 La langue et les normes visait à sensibiliser la population étudiante aux questions de normes et de variétés linguistiques, dans le but d'apaiser le sentiment d'insécurité linguistique caractéristique du fait minoritaire. C'est aussi dans ce cours que se faisait le diagnostic de la maîtrise des notions de base, à l'aide de diverses évaluations qui permettaient, à la fin du cours, de diriger les étudiantes et étudiants vers les cours de grammaire (FRAN1923 Grammaire fondamentale), de syntaxe (FRAN1933 Grammaire de la phrase) et de rédaction

(FRAN1913 Rédaction universitaire). En plus de FRAN1903, l'étudiante ou l'étudiant devait donc suivre un, deux ou trois autres cours FRAN selon ses besoins et compétences.

Des avis partagés sur le cours FRAN1903 et sur la façon de classer les étudiantes et étudiants ont entraîné une réforme complète de la formation linguistique en 2010. Les modifications apportées depuis la dernière évaluation externe sont présentées en annexe A.

4.1 Autres modifications apportées au programme depuis la dernière évaluation

À l'exception des changements mineurs apportés aux plans de cours, aucune autre modification que celles présentées en annexe A n'a été effectuée.

5. Résultats escomptés pour les étudiantes et étudiants

Au terme de sa formation linguistique, l'étudiante ou l'étudiant sera en mesure de :

- comprendre les mécanismes réguliers de la langue;
- employer les méthodes de questionnement et d'analyse de la langue;
- utiliser adéquatement divers outils d'aide à la rédaction et d'en décoder l'information;
- appliquer des stratégies de relecture et d'autocorrection;
- appliquer les stratégies langagières liées à différentes formes de discours oraux;
- connaître les caractéristiques structurelles et linguistiques des différents types de textes;
- produire des textes clairs et cohérents, de longueurs variées, rédigés en langue standard.

En ce qui a trait aux trois cours de niveau plus avancé, selon le ou les cours suivis, l'étudiante ou l'étudiant sera en mesure de :

- analyser des textes de structures variées;
- appliquer les notions de rhétorique propres à l'argumentation et les techniques du discours argumentatif;
- savoir expliquer différentes notions de français écrit;
- appliquer les principes liés à la relation d'aide pour enseigner le français.

6. Ressources humaines

6.1 Le corps professoral

Le Secteur langue du campus de Moncton est composé de quatre professeures de langue (statut régulier) et de cinq chargées et chargés d'enseignement. Quelques chargées et chargés de cours s'ajoutent à ce nombre, dont la responsable du Centre d'aide en français (CAF). En vertu d'une lettre d'entente, elle peut obtenir jusqu'à six crédits d'enseignement par semestre, sans devoir passer par un concours.

Au secteur Arts et lettres du campus d'Edmundston, trois professeure et professeurs chargés d'enseignement permanents donnent les cours FRAN en plus de chargés de cours.

Le campus de Shippagan compte deux postes réguliers permanents pour les cours de français, un poste temporaire à temps plein menant à la permanence et un poste temporaire de 10 mois renouvelable. Des chargés de cours composent également le corps professoral de ce campus.

Au cours des dernières années, les cours FRAN ont été offerts par les personnes suivantes :

Campus de Moncton

FRAN1003 Éléments de grammaire moderne

Norma Doiron, professeure chargée d'enseignement, Département d'études françaises
Micheline Durepos, professeure de langue, Département d'études françaises
Cynthia Létourneau, professeure chargée d'enseignement, Département d'études françaises
Anahita Shafie, chargée de cours, Département d'études françaises

FRAN1101 Grammaire moderne I et FRAN1102 Grammaire moderne II (FRAN1006)

Norma Doiron, professeure chargée d'enseignement, Département d'études françaises
Micheline Durepos, professeure de langue, Département d'études françaises
Cynthia Létourneau, professeure chargée d'enseignement, Département d'études françaises
Line Losier, professeure chargée d'enseignement, Département d'études françaises
Léopold Masumbuko, chargé de cours, Département d'études françaises
Anastasia Novale, chargée de cours, Département d'études françaises
Michelle Savoie, professeure de langue, Département d'études françaises
Anahita Shafie, chargée de cours, Département d'études françaises
Dominique Thomassin, professeure de langue, Département d'études françaises

FRAN1500 Communication orale

Joël Boilard, professeur chargée d'enseignement, Département d'études françaises
Julien Desrochers, chargé de cours, Département d'études françaises
Justin Guitard, chargé de cours, Département d'études françaises
Cynthia Létourneau, professeure chargée d'enseignement, Département d'études françaises
Theresa Mea, professeure de langue, Département d'études françaises
Michelle Savoie, professeure de langue, Département d'études françaises
Louis-Martin Savard, professeur chargée d'enseignement, Département d'études françaises
Dominique Thomassin, professeure de langue, Département d'études françaises

FRAN1600 Communication écrite

Joël Boilard, professeur chargée d'enseignement, Département d'études françaises
Norma Doiron, professeure chargée d'enseignement, Département d'études françaises
Micheline Durepos, professeure de langue, Département d'études françaises
Cynthia Létourneau, professeure chargée d'enseignement, Département d'études françaises
Line Losier, professeure chargée d'enseignement, Département d'études françaises
Léopold Masumbuko, chargé de cours, Département d'études françaises
Theresa Mea, professeure de langue, Département d'études françaises
Louis-Martin Savard, professeur chargée d'enseignement, Département d'études françaises
Dominique Thomassin, professeure de langue, Département d'études françaises

FRAN2501 Techniques d'analyse de textes

Norma Doiron, professeure chargée d'enseignement, Département d'études françaises

FRAN2502 Discours argumentatif

Louis-Martin Savard, professeur chargée d'enseignement, Département d'études françaises

Dominique Thomassin, professeure de langue, Département d'études françaises

FRAN/EDUC3010 Enseigner pour apprendre

Micheline Durepos, professeure de langue, Département d'études françaises

Michelle Savoie, professeure de langue, Département d'études françaises

Campus d'Edmundston

FRAN1003 Éléments de grammaire moderne

Valérie Hachey, chargée de cours, secteur Arts et lettres

Mélanie LeBlanc, professeure chargée d'enseignement II, secteur Arts et lettres

Éric Trudel, professeur chargé d'enseignement II, secteur Arts et lettres

Jing Hui Zhu, professeur chargé d'enseignement II, secteur Arts et lettres

FRAN1101 Grammaire moderne I et FRAN1102 Grammaire moderne II (FRAN1006)

Jing Hui Zhu, professeur chargé d'enseignement II, secteur Arts et lettres

FRAN1500 Communication orale

Christine Arsenault, chargée d'enseignement II temporaire (automne 2019)

Valérie Hachey, chargée de cours, secteur Arts et lettres

Mélanie LeBlanc, professeure chargée d'enseignement II, secteur Arts et lettres

FRAN1600 Communication écrite

Christine Arsenault, chargée de cours

Valérie Hachey, chargée de cours, secteur Arts et lettres

Brigitte Sirois, chargée de cours, secteur Arts et lettres

Éric Trudel, professeur chargé d'enseignement II, secteur Arts et lettres

FRAN2501 Techniques d'analyse de textes

Samira Belyazid, professeure, secteur Arts et lettres

Mélanie LeBlanc, professeure chargée d'enseignement II, secteur Arts et lettres

Campus de Shippagan

FRAN1003 Éléments de grammaire moderne

Carole Boucher, professeure de langue, Secteur Administration, Arts et Sciences humaines

FRAN1101 Grammaire moderne I et FRAN1102 Grammaire moderne II (FRAN1006)

Marie-Josée Duguay, chargée de cours, Secteur Administration, Arts et Sciences humaines

Danielle Lamy, professeure de langue, Secteur Administration, Arts et Sciences humaines

Johanne Landry, chargée de cours, Secteur Administration, Arts et Sciences humaines

Janie Losier, chargée de cours, Secteur Administration, Arts et Sciences humaines

Basile Roussel, chargé de cours, Secteur Administration, Arts et Sciences humaines

FRAN1500 Communication orale

Andrée-Mélissa Ferron, professeure de langue et de littérature, Secteur Administration, Arts et Sciences humaines

Basile Roussel, chargé de cours, Secteur Administration, Arts et Sciences humaines

Lisa Savoie-Ferron, professeure temporaire, Secteur Administration, Arts et Sciences humaines

Jérôme Thériault, chargé de cours, Secteur Administration, Arts et Sciences humaines

FRAN1600 Communication écrite

Andrée-Mélissa Ferron, professeure de langue et de littérature, Secteur Administration, Arts et Sciences humaines

Basile Roussel, chargé de cours, Secteur Administration, Arts et Sciences humaines

Lisa Savoie-Ferron, professeure temporaire, Secteur Administration, Arts et Sciences humaines

FRAN2501 Techniques d'analyse de textes

Carole Boucher, professeure de langue, Secteur Administration, Arts et Sciences humaines

À noter que les cours FRAN 2502 et EDUC/FRAN 3010 ne s'offrent pas aux campus d'Edmundston et de Shippagan.

6.2 Les autres ressources humaines

Au campus de Moncton, une secrétaire à temps plein partage ses tâches entre le Secteur langue et le Département de traduction et des langues. Un administrateur de système de la Direction générale des technologies de l'Université contribue également au bon déroulement des séances de tests de classement en français. Il se présente au début de chacune des séances (une douzaine par année) pour régler d'éventuels problèmes informatiques.

Au campus d'Edmundston, un technicien du Centre de services technologiques contribue au bon déroulement des séances de tests de classement en français. Il demeure présent à chacune des séances pour régler d'éventuels problèmes informatiques.

Au campus de Shippagan, une adjointe administrative à temps plein partage ses tâches entre le décanat des études, le secteur Administration, Arts et Sciences humaines et le secteur Sciences. Un technicien du service des technologies contribue au bon déroulement des séances de tests de classement en français. Il est présent lors des séances (environ quatre) pour aider les étudiantes et étudiants à entrer sur CLIC et pour régler d'éventuels problèmes techniques.

7. Population étudiante

À part quelques exceptions, la totalité de la population étudiante suit les cours FRAN, le nombre de cours variant selon le résultat au test de classement et les exigences des programmes. Voir les tableaux de distribution de la population étudiante en annexe D.

8. Enseignement universitaire

Les plans de cours sont présentés en annexe C. À noter que les sommaires des cours FRAN1003 Éléments de grammaire moderne, FRAN1101 Grammaire moderne I, FRAN1102 Grammaire moderne II, FRAN1500 Communication orale et FRAN1600 Communication écrite sont adoptés par l'UARD Formation linguistique et sont identiques dans les trois campus, avec adaptations mineures des professeures et professeurs selon leurs compétences et domaines d'expertise et selon la population étudiante de leur campus respectif, et ce, toujours dans le respect des objectifs des cours.

8.1 Approches pédagogiques privilégiées

Les méthodes d'enseignement décrites dans les plans de cours FRAN1003, FRAN1101, FRAN1102, FRAN1500 et FRAN1600 privilégient la transmission des notions « par un enseignement inductif [...] afin de respecter l'orientation générale de la formation linguistique, à savoir la nouvelle grammaire. » Si la démarche inductive est parfois employée en classe, en plus d'être présente dans le cahier d'exercices utilisé par la plupart des professeures et professeurs dans les cours de grammaire, la plupart offrent plutôt un enseignement magistral, avec présentations PowerPoint ou exemples présentés au tableau.

Les cours FRAN1500 et FRAN1600 laissent une place à l'observation de corpus écrits et oraux afin de faciliter le repérage de stratégies langagières et rédactionnelles efficaces ou, dans certains cas, moins efficaces. L'observation de corpus écrits est également préconisée en FRAN2501, en FRAN2502 et dans une moindre mesure dans les cours de mise à niveau.

Les plans de cours mettent également l'accent sur la participation active des étudiantes et étudiants. Dans les cours de grammaire, il est indiqué que « [d]ans la mesure du possible, les méthodes d'enseignement utilisées visent à rendre l'étudiante ou l'étudiant actif dans son processus d'apprentissage et assurent une progression des acquis. » En FRAN1600, on « met l'accent sur la participation active des étudiantes et étudiants en vue d'accroître leurs compétences en français écrit d'une part, mais également leur autonomie dans l'acquisition de leurs connaissances » et FRAN1500 est présenté comme un « cours de type atelier [où] la participation des étudiantes et des étudiants est indispensable pour la formation puisque les méthodes d'enseignement choisies visent à les rendre actifs dans leur processus d'apprentissage ».

Des exercices pratiques à faire seul ou en équipe sont également proposés dans tous les cours pour mettre en application les notions apprises et favoriser le transfert des connaissances. De plus, les rencontres individuelles avec la professeure ou le professeur sont encouragées dans tous les cours FRAN pour de l'aide supplémentaire, et tout particulièrement en FRAN1500 et FRAN1600 où l'élaboration d'un bon plan de travail au préalable est essentielle à la réalisation de travaux et de présentations orales bien structurés.

Soulignons finalement les approches pédagogiques privilégiées dans le cours FRAN/EDUC3010 dans lequel les étudiantes et étudiants reçoivent une formation en enseignement du français, s'en approprient pour ensuite la transmettre à des aidées et aidés

qui fréquentent le Centre d'aide en français (CAF). Ce cours comporte une dimension théorique, en plus d'amener les étudiantes et étudiants à mettre en pratique des connaissances et habiletés lors des rencontres individuelles au CAF.

8.2 Conditions d'apprentissage

Le test de classement en français permet d'évaluer la maîtrise des notions de base en français (confusions homonymiques, accords, conjugaison, etc.). Ceux et celles qui présentent quelques lacunes suivront le cours FRAN1003 (trois crédits de mise à niveau) et ceux et celles qui éprouvent encore beaucoup de difficulté avec ces notions devront suivre les cours FRAN1101 et FRAN1102 (six crédits de mise à niveau). Une étudiante ou un étudiant qui obtient au moins un A dans le cours FRAN1101 n'a pas à suivre le cours FRAN1102, une mesure adoptée pour favoriser la motivation et éventuellement avantager une personne qui n'aurait pas fait le test de classement avec sérieux. Les cours FRAN1500 et FRAN1600 répondent à l'OFG8 (capacité de s'exprimer en français) et doivent obligatoirement être suivis par toute la population étudiante (mis à part quelques exceptions).

Le cours FRAN2502 est obligatoire pour l'obtention du Baccalauréat en gestion du loisir, sport et tourisme et est offert uniquement au campus de Moncton. Plusieurs étudiantes et étudiants inscrits en éducation ou dans d'autres programmes le suivent comme cours au choix.

Le cours FRAN2501 constitue un cours obligatoire pour obtenir le Baccalauréat en traduction et les étudiantes et étudiants qui sont inscrits au B.A.-B.Éd (majeure en études françaises) et au B.A.-B.Éd (primaire) doivent obligatoirement suivre FRAN2501 ou FRAN/EDUC3010. Le cours FRAN/EDUC3010 est toutefois réservé à ceux et celles qui ont obtenu au moins B au cours FRAN1600 et est offert uniquement au campus de Moncton.

8.3 Mécanismes d'appui offerts aux étudiantes et étudiants (enseignement individualisé, appui à la réussite, centre d'aide, ateliers...)

8.3.1 Services d'aide en français

Les trois campus offrent des services d'aide en français variés et individualisés pour ceux et celles qui souhaitent renforcer leurs compétences linguistiques.

Au campus de Moncton, de l'aide supplémentaire en français, sous forme de monitorat et de tutorat, est offerte au Centre d'aide en français (CAF). Le service de monitorat est fourni par des pairs, c'est-à-dire par des étudiantes et étudiants qui suivent ou qui ont suivi le cours FRAN/EDUC3010. Il s'agit de rencontres individuelles d'environ une heure, à raison de huit ou neuf rencontres par semestre, lors desquelles l'aidée ou l'aidé recevra de l'aide en fonction de ses difficultés. Le tutorat est, quant à lui, un service d'aide ponctuel, sans rendez-vous, offert par des étudiantes et étudiants embauchés par le CAF. Il est essentiel de préciser que ce centre n'offre pas de service de correction de textes, mais dispose de quelques ordinateurs munis du logiciel Antidote. Toutes ces activités de perfectionnement sont encadrées par la responsable du CAF.

Au campus d'Edmundston, le Centre d'aide en français et en anglais (CAFA) offre de l'aide supplémentaire en français, selon deux formules de perfectionnement linguistique : des rencontres de tutorat ou un programme de perfectionnement autonome. Le tutorat consiste en une série de rencontres (5 ou 10 rencontres, une fois par semaine) durant lesquelles la personne aidée est accompagnée dans sa démarche d'apprentissage par la coordonnatrice ou du coordonnateur du CAFA ou par une personne tutrice. Chaque séance de tutorat dure environ une heure. Le programme de perfectionnement autonome s'adresse aux personnes qui souhaitent une formule d'encadrement plus souple ou davantage d'autonomie dans leur démarche d'apprentissage. Il s'agit d'une série d'exercices à effectuer individuellement, composée à partir de la gamme de logiciels didactiques offerte au CAFA. Peu importe la formule choisie, chaque personne reçoit une aide personnalisée, qui correspond à ses objectifs de formation et à ses besoins particuliers.

Au campus de Shippagan, une monitrice est embauchée 25 heures par semaine au Service d'aide en français. Elle rencontre les étudiantes et les étudiants individuellement ou en groupe, selon leurs besoins et des difficultés rencontrées. Elle est également responsable du Centre d'aide en éducation afin de mieux préparer les étudiantes et les étudiants en éducation, dès leur première année, à la passation des différentes tâches du TCLF dans le cadre du cours EDUC 2003.

8.3.2 Service d'appui et de soutien à l'apprentissage

Le Service d'appui et de soutien à l'apprentissage est présent dans les trois campus et reçoit les étudiantes et étudiants qui ont besoin de mesures d'adaptation pour faire leurs évaluations. Ce service fait parvenir des informations aux membres du corps professoral et fait faire les examens selon les mesures nécessaires (temps supplémentaire, accès à une salle individuelle, outils...)

8.3.3 Autres ressources

La bibliothèque Champlain du campus de Moncton a affecté des bibliothécaires à chacune des facultés et ces personnes offrent du temps de consultation. Par exemple, à la Faculté des arts et des sciences sociales, la bibliothécaire Nathalie Richard est présente chaque semaine pour répondre aux questions des étudiantes et étudiants ainsi qu'à celles du corps professoral.

La bibliothèque Rhéa-Larose du campus d'Edmundston offre des séances de formation à la recherche documentaire et son personnel est à la disposition de la clientèle étudiante et du corps professoral pour répondre à leurs questions.

À la bibliothèque du campus de Shippagan, une équipe de quatre personnes, dont un conseiller en documentation, guide les étudiantes et étudiants, de même que le corps professoral, dans leur recherche documentaire et offre des ateliers sur mesure (méthode APA, etc.)

9. Description des ressources matérielles disponibles au programme

9.1 Ressources matérielles

Le pavillon des arts du campus de Moncton dispose d'une salle comprenant une trentaine d'ordinateurs équipés du logiciel Antidote ainsi que d'un écran connecté à l'ordinateur principal. Cette salle est utilisée lors des ateliers d'initiation aux multiples fonctions d'Antidote (dictionnaire de cooccurrences, correction de la langue, amélioration du style...) et lors des périodes de rédactions supervisées. Vu qu'une dizaine de cours de grammaire sont offerts chaque semestre, il est nécessaire de réserver cette salle très à l'avance d'autant plus qu'elle est utilisée dans d'autres cours offerts à la faculté (traduction, art dramatique, histoire, etc.) Certes, lorsque la salle d'ordinateurs n'est pas libre, il est possible de faire faire les rédactions supervisées dans les salles de classe habituelles, mais il demeure que ce n'est pas tout le monde qui possède un ordinateur portable. À la dizaine de cours de grammaire offerts chaque semestre s'ajoutent au moins sept cours de Communication écrite dont certaines périodes se déroulent également à la salle d'ordinateurs.

Les professeures et professeurs du campus de Moncton ont fait le choix d'opter pour la rédaction à l'ordinateur depuis mai 2019, alors que les textes étaient auparavant rédigés à la main. Toutefois, force est de constater que l'accès aux ressources matérielles pour le faire demeure restreint.

Le campus d'Edmundston dispose de deux laboratoires informatiques comprenant une quarantaine d'ordinateurs équipés du logiciel Antidote 10 (le campus dispose d'une licence qui lui permet de passer à la version la plus récente du logiciel). Dans le cadre du cours FRAN1600, ces salles sont utilisées lors des ateliers d'initiation aux multiples fonctions d'Antidote (dictionnaire de cooccurrences, correction de la langue, amélioration du style...) et lors des périodes de rédactions supervisées.

Le campus de Shippagan dispose d'une salle comprenant une trentaine d'ordinateurs équipés du logiciel Antidote ainsi que d'un écran connecté à l'ordinateur principal. Cette salle est utilisée lors des ateliers d'initiation aux multiples fonctions d'Antidote (dictionnaire de cooccurrences, correction de la langue, amélioration du style...). En raison de la forte demande pour offrir des cours dans cette salle, seuls les cours FRAN 1600 et FRAN 2501 ont été ciblés pour l'instant; le cours FRAN 1003 s'offre donc dans une classe traditionnelle et les étudiantes et étudiants font leurs rédactions à la main.

9.2 Autres ressources (bibliothèque, laboratoire...)

La bibliothèque Champlain du campus de Moncton, la bibliothèque Rhéa-Larose du campus d'Edmundston et la bibliothèque du campus de Shippagan disposent de nombreux ouvrages de même que de ressources humaines et matérielles. Sur le site web de l'Université de Moncton, il est également possible d'accéder gratuitement à des dictionnaires en ligne, comme le Petit Robert, le Multidictionnaire et Usito.

10. Développements envisagés

10.1 Cours FRAN

Au sein des trois campus règne un véritable esprit de collaboration entre les membres du corps professoral. Grâce au partage constant de réflexions et d'idées sur l'enseignement de la langue, depuis l'entrée en vigueur des cours en 2010, de nouvelles notions et activités d'apprentissage ont été intégrées et peaufinées au fur et à mesure de façon à favoriser le développement de plus vastes connaissances et compétences chez les étudiantes et étudiants.

Par exemple, en FRAN1600 ont été ajoutées des activités d'apprentissage comme la rédaction d'une lettre d'accompagnement du CV (structure, contenu, vocabulaire à privilégier, etc.), la critique de texte, les techniques d'insertion de citations dans un travail (vocabulaire à employer, normes typographiques, etc.) et d'autres notions de stylistique. Pour les résumés de textes, certains ont opté pour des articles portant sur la langue ou sur les compétences informationnelles, afin de non seulement satisfaire aux exigences du cours (évaluation des habiletés à comprendre un texte et à le reformuler avec concision, clarté et fidélité), mais également d'enrichir les connaissances sur la rédaction en milieu universitaire. En FRAN1500 se sont ajoutées au fil du temps des activités comme le tutoriel qui vise à développer chez l'étudiante ou l'étudiant une meilleure capacité à expliquer et à organiser ses idées, tout en utilisant un vocabulaire juste et précis. La discussion en groupe s'est aussi progressivement transformée pour laisser place, dans certains cas, à une discussion sur les préjugés linguistiques et les questions de variation. L'entretien d'embauche fait aussi partie des activités d'apprentissage dans ce cours. Selon les membres du corps professoral (et l'écho de plusieurs de nos étudiantes et étudiants), les cours FRAN1500 et FRAN1600 conservent toute leur pertinence. Il semble primordial de préciser que ces cours ne servent pas à remédier à des lacunes, mais permettent plutôt le développement de compétences linguistiques qui s'acquièrent à l'âge adulte et qui sont nécessaires à la poursuite des études postsecondaires. Comme l'indique Garnier, Rinck, Sitri et de Vogüé (2016) au sujet des acquisitions langagières à l'université :

on se forme tout au long de la vie à de nouvelles pratiques et [...] des acquisitions linguistiques [...] se mettent en place durant les études universitaires. Les difficultés des étudiants ne sont donc pas que des lacunes qui n'auraient pas été comblées durant les études secondaires.²

Si les plans de cours FRAN1500 et FRAN1600 nécessitent une mise à jour occasionnelle, une refonte complète des cours semblable à celle effectuée lors des deux précédentes évaluations de programme ne semble pas de mise. Fournir aux étudiantes et étudiants les outils pour qu'ils produisent un discours oral et écrit de niveau universitaire demeure toujours aussi pertinent.

² Garnier S., Rinck F., Sitri F. et S. de Vogüé, « Former à l'écrit universitaire, un terrain pour la linguistique? », *Linx* [En ligne], 72 | 2015, mis en ligne le 1er mars 2016, consulté le 28 janvier 2020. URL : <http://journals.openedition.org/linx/1588>, p. 2.

Les cours de mise à niveau, FRAN1003, FRAN1101 et FRAN1102, semblent également bien adaptés aux besoins de la population étudiante. Puisque certaines étudiantes et certains étudiants éprouvent encore des difficultés avec les notions de base à leur entrée à l'université, les six crédits de mise à niveau demeurent essentiels pour qu'elles et ils parviennent à développer les compétences linguistiques nécessaires aux études universitaires. Les changements à apporter à ces cours apparaissent donc mineurs. Il demeure cependant nécessaire de réfléchir continuellement à des façons de susciter la motivation d'apprendre, surtout chez les personnes très faibles en français, et de leur donner confiance en leurs capacités.

Quant aux cours FRAN2501 et FRAN2502, un travail constant doit être fait avec les responsables des programmes pour lesquels ces cours sont obligatoires (traduction et éducation pour FRAN2501 et gestion du loisir, sport et tourisme pour FRAN2502), et ce, de façon à s'assurer du meilleur arrimage entre les notions présentées et les objectifs des programmes. Un léger travail de réactualisation est donc toujours de mise.

Enfin, le cours FRAN/EDUC3010 pourrait mériter une plus grande attention. En 2018, la Faculté des sciences de l'éducation a décidé de créer un nouveau cours, EDUC2003 Le français en enseignement, pour remplacer le Test de compétences langagières en français (TCLF). Ce changement a entraîné la suppression de trois crédits obligatoires de cours FRAN (cours au choix entre FRAN2501 et FRAN/EDUC3010) dans tous les programmes en éducation, à l'exception du B.A.-B.Éd (majeure en études françaises) et du B.A.-B.Éd (primaire). Jusqu'à ce jour, le nombre d'inscriptions dans ces cours n'a pas vraiment diminué, mais une baisse semble inévitable. Puisque ce sont les étudiantes et étudiants du cours FRAN/EDUC3010 qui fournissent l'aide au Centre d'aide en français (CAF), et que ce centre a accueilli par le passé de très bons éléments qui étudiaient au B. Sc.-B. Éd. (concentration en mathématiques, biologie, chimie, etc.), il sera essentiel de réfléchir au recrutement et à la mission du CAF.

10.2 Test de classement en français

Le test de classement en français, validé par une équipe de recherche de l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques (ICRML) en 2016, semble aussi bien évaluer les connaissances des futures étudiantes et futurs étudiants. En avril 2020, les séances de test de classement ont été offertes à distance en raison du confinement alors qu'elles se déroulent habituellement en présentiel. Puisque cette version du test a beaucoup circulé, les questions ont été remaniées en juin 2020 en vue de la séance de la rentrée universitaire, tout en respectant les connaissances évaluées dans chacune des questions. Les professeures et professeurs comptent créer un tout nouveau test en 2020-2021 pour le retour aux séances en présentiel. Les connaissances évaluées au test, comme les classes de mots, les confusions homonymiques et les accords, demeureront sensiblement les mêmes de façon à ce que le test serve toujours à déterminer la nécessité ou non de suivre un ou des cours de mise à niveau.

De plus, en ce moment, une étudiante ou un étudiant qui obtient un excellent résultat au test de classement peut produire une rédaction pour être éventuellement exempté du cours FRAN1600 et suivre un cours au choix. Cette mesure sera certainement abolie puisque le test de classement ne mesure que la connaissance des notions de base en français. Les notions vues

en FRAN1600, comme la reformulation, la lettre professionnelle et l'insertion de citations, essentielles en milieu universitaire, ne font pas partie des apprentissages scolaires et ne sont par conséquent pas maîtrisées lors de l'entrée à l'université.

10.3 Création d'une mineure et d'un certificat en rédaction professionnelle

Enfin, puisque la connaissance de la langue, la rédaction et l'analyse constituent des aptitudes prisées en milieu de travail, les professeurs des trois campus réfléchissent à la possibilité de créer une mineure (et un certificat) en rédaction professionnelle comme l'offrent notamment l'Université Laval, l'Université de Montréal, l'UQAC et l'UQTR. Il semble évidemment utopique d'envisager de mettre en place cinq ou six nouveaux cours FRAN pour obtenir les 24 crédits nécessaires à la création de cette mineure, mais des cours de traduction, d'information-communication, de linguistique et de littérature, en plus de cours FRAN, pourraient être réunis afin d'offrir une formation de qualité en rédaction.

De nouveaux cours portant notamment sur la rédaction professionnelle, les particularités lexicales et la grammaire avancée pourraient être un atout pour la population étudiante. Les professeures et professeurs de français sont déjà sollicités pour offrir des ateliers sur des notions linguistiques et rédactionnelles dans d'autres cours, comme en droit ou en création littéraire. De plus, un atelier sur la rédaction épïcène, offert par une professeure du Secteur langue, est en demande auprès du personnel de l'Université de même qu'un atelier sur la rédaction dans un style clair et simple, offert depuis quelques années à la Formation continue par une autre professeure du Secteur langue.³ Les membres du corps professoral qui offrent les cours FRAN possèdent donc une expertise qui pourrait davantage être mise à profit. La demande témoigne également de l'attrait que peuvent représenter les compétences rédactionnelles en milieu de travail. Comme l'indique Jean-Marie Klinkenberg, il est essentiel de reconnaître « l'originalité du travail rédactionnel, et l'expertise en cette matière comme une qualification professionnelle (au même titre que la maîtrise des outils informatiques par exemple). »⁴

Les professeures et professeurs des trois campus comptent donc réfléchir à la création de cette mineure qui constituerait un atout pour les futures diplômées et futurs diplômés.

³ Un atelier semblable intitulé « Écrire pour être compris » est d'ailleurs donné par le Conseil pour le développement de l'alphabétisme et des compétences des adultes du Nouveau-Brunswick. Les personnes qui ont monté cet atelier avaient d'ailleurs suivi au préalable l'atelier « Rédiger dans un style clair et simple » offert par une professeure du Secteur langue et s'en sont inspirées pour offrir leur formation.

⁴ Klinkenberg, J.-M. (2015). *La langue dans la cité. Vivre et penser l'équité culturelle*. Bruxelles, Les impressions nouvelles, p. 185.

ANNEXE A

Modification au programme depuis la dernière évaluation

RECOMMANDATIONS ADOPTÉES		ACTIONS COMPLÉTÉES
<i>Le classement des étudiantes et des étudiants</i>		
<u>Recommandation 1</u>	<i>Qu'un test diagnostique soit administré avant l'entrée à l'Université, en dehors des cours de français.</i>	Dès 2010, nous avons procédé au classement des étudiantes et étudiants au moyen d'un test informatisé sur la plateforme CLIC qui comprenait 86 questions et trois parties au moment de sa création. Le test a été validé en 2016 par l'équipe de recherche sur la formation linguistique et il compte maintenant 51 questions et une seule partie. Les questions ont été remaniées afin de les regrouper par notions. Le Secteur langue a également créé un test de classement pratique (avec corrigé) accessible à partir du site web du Centre d'aide en français (www.umoncton.ca/umcm-caf/).
<i>Les cours offerts</i>		
<u>Recommandation 2</u>	<i>À l'exception des conditions permettant aux étudiantes et étudiants exceptionnels d'être exemptés des cours de la formation linguistique, que les six crédits de formation linguistique obligatoire dans tous les programmes soient divisés de la façon suivante :</i> a) <i>un premier cours de trois crédits consacré à la communication orale universitaire;</i> b) <i>un deuxième cours de trois crédits consacré à la communication écrite universitaire.</i>	Les cours FRAN1500 Communication orale et FRAN1600 Communication écrite sont offerts depuis septembre 2010.
<u>Recommandation 3</u>	<i>Que les cours de la formation linguistique obligatoire soient désormais offerts à des groupes d'étudiantes et d'étudiants du même programme ou de domaines d'études similaires ou connexes (dans le cas des programmes à fréquentation réduite) de manière à situer le travail sur la langue dans un contexte signifiant pour les étudiantes et les étudiants.</i>	Cette mesure a été mise en place en 2010, mais comme il était presque impossible de la respecter étant donné les contingentements élevés dans chaque cours (36 en FRAN1003, FRAN1006 et FRAN1600 et 30 en FRAN1500), une demande a été faite en mai 2005 de la part de l'UARD formation linguistique pour que cette recommandation ne s'applique plus.
<u>Recommandation 4</u>	<i>Que, advenant un résultat insuffisant au test diagnostique de français, on demande aux étudiantes et aux étudiants de suivre un ou deux cours de mise à niveau (ou de</i>	Les cours FRAN1006 Grammaire moderne (6 crédits) et FRAN1003 Éléments de grammaire moderne (3 crédits) ont été offerts de septembre 2010 à avril 2019. Les deux cours présentaient le même contenu, mais le

	<i>perfectionnement) préalablement à leurs six crédits obligatoires de français; un résultat considéré comme faible conduirait à un cours de trois crédits, un résultat estimé très faible, à deux cours de trois crédits.</i>	rythme était plus lent en FRAN1006 pour permettre aux étudiantes et étudiants qui ont de plus grandes difficultés d'assimiler la matière. Or, un cours de six crédits peut être plutôt contraignant dans la mesure où il n'est possible de s'y inscrire qu'en septembre et qu'il arrive que des conflits d'horaire surviennent en janvier, surtout chez ceux et celles qui changent de programme en cours de route, sans compter les inconvénients liés à la motivation des étudiantes et étudiants qui ne reçoivent leur note finale que huit mois après le début du cours. En 2018, nous avons pris la décision d'abolir le cours FRAN1006 et de créer deux cours de 3 crédits, FRAN1101 Grammaire moderne I et FRAN1102 Grammaire moderne II. Le contenu global de ces six crédits FRAN demeure exactement le même, mais ce changement permet une plus grande souplesse. De plus, une étudiante ou un étudiant qui obtient au moins un A au cours FRAN1101 n'a pas à suivre FRAN1102 et est directement dirigé vers les deux cours obligatoires. Ces deux nouveaux cours sont en vigueur depuis juillet 2019.
<i>Les ressources</i>		
<u>Recommandation 5</u>	<i>Que l'on procède au développement d'un plan de restructuration de la formation linguistique avant de déterminer la quantité et le type de personnel requis (professeures/professeurs, tutrices/tuteurs, monitrices/moniteurs de langue) pour offrir ladite formation linguistique et la mise à niveau dans chacun des campus.</i>	Aucun plan de restructuration n'a été réellement développé, mais, par exemple, le Secteur langue du campus de Moncton compte quatre professeures de langue à statut régulier, dont deux embauchées dans les trois dernières années à la suite de départs à la retraite, et cinq professeurs chargés d'enseignement II (contrat de douze mois renouvelable) dont quatre embauchés depuis 2015. Le campus de Shippagan compte deux postes réguliers permanents pour les cours de français, un poste temporaire à temps plein menant à la permanence et un poste temporaire de 10 mois renouvelable. Au secteur Arts et lettres du campus d'Edmundston, trois professeure et professeurs chargés d'enseignement permanents enseignent les cours FRAN, ce qui assure une homogénéité et une rigueur dans la livraison de la formation linguistique.
<u>Recommandation 6</u>	<i>Que l'Université mette à la disposition du personnel affecté à la formation linguistique les activités de perfectionnement nécessaires à une mise à jour constante ayant trait aux</i>	Les professeures et professeurs ont obtenu de la formation au moment de l'implantation de la nouvelle formation linguistique, mais il n'y a jamais eu de fonds disponibles pour une mise à jour constante. Cependant, certaines

	<i>développements récents dans le domaine de la formation linguistique en milieu universitaire et minoritaire.</i>	professeures du campus de Moncton se sont proposé d'offrir dans les dernières années des ateliers aux collègues du Secteur langue, notamment sur la correction et la norme, la correction à l'oral, les annotations claires lors de la correction à l'écrit ainsi que les stratégies à adopter pour enseigner la grammaire moderne et l'utilisation du logiciel Antidote en salle de classe.
<u>Recommandation 7</u>	<i>Que l'on s'assure que les professeures et les professeurs affectés aux cours de formation linguistique soient à jour sur la pédagogie et la didactique de l'enseignement du français en milieu universitaire et minoritaire et que les professeures et les professeurs qui seront embauchés dans l'avenir pour l'enseignement des cours de langue (française) aient une formation en français ainsi qu'en pédagogie et en didactique du français.</i>	Lors des derniers concours pour le poste de chargé d'enseignement II au campus de Moncton, le Secteur langue a exigé « une expérience pertinente en enseignement du français langue maternelle, de préférence en nouvelle grammaire [ainsi qu']une connaissance de la réalité linguistique du français en situation minoritaire. » (Détail du poste - professeure chargée d'enseignement II ou professeur chargé d'enseignement II en français, s.d.) Les campus de Shippagan et d'Edmundston formulent des exigences semblables lors de l'embauche.
<u>Recommandation 8</u>	<i>Que les centres d'aide en français soient dynamisés dans les trois campus.</i>	Au Campus de Moncton, des professeures ont préparé des exercices (incluant le corrigé) qui ont été affichés sur le site du Centre d'aide en français (CAF) pour les étudiantes et étudiants qui souhaitent effectuer du travail supplémentaire. Le CAF a également depuis quelques années une page Facebook permettant d'informer les gens sur les services offerts et de diffuser les commentaires positifs des moniteurs et monitrices ainsi que de ceux et celles qui reçoivent de l'aide en français. D'autres mesures ont été prises, comme des remises de certificats de reconnaissance aux aidants et aidantes, la création d'une plateforme Clic comprenant des ressources, une collecte de livres usagés, des prix de participation ainsi que des présentations dans les classes offertes par des tutrices et tuteurs du CAF. Le Service d'aide en français du campus de Shippagan possède une vitrine virtuelle où l'on retrouve des exercices, incluant les corrigés. La monitrice offre des ateliers sur mesure selon les besoins et de l'aide individuelle. Au campus d'Edmundston, seulement à l'automne 2019, le Centre d'aide en français et anglais a reçu 524 visites relativement à de l'aide en français et ce campus compte 360 étudiants. C'est dire le succès et la pertinence du service.

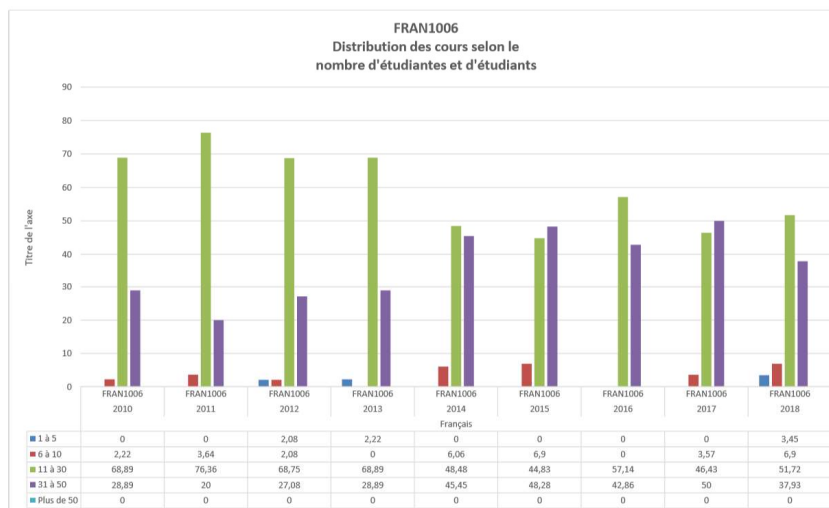
La Faculté des sciences de l'éducation		
<u>Recommandation 9</u>	<i>Que la Faculté des sciences de l'éducation fasse une estimation des ressources nécessaires à l'administration de son test de compétences langagières en français et à la mise sur pied des modules de formation pour les étudiantes et les étudiants ayant échoué à ce test et présente les coûts de ce projet à la direction de l'Université pour approbation.</i>	La Faculté des sciences de l'éducation a aboli le Test de compétences langagières en 2018 et l'a remplacé par le cours EDUC2003 Le français en enseignement. Ce changement fait en sorte que le cours de français avancé obligatoire dans le cursus en éducation (FRAN2501 Techniques d'analyse de textes ou FRAN3010 Enseigner pour apprendre) ne figure plus sur toutes les feuilles de route. Cette décision est lourde de conséquences pour l'avenir de ces deux cours, dont le nombre d'inscriptions pourrait chuter, de même que pour le Centre d'aide en français où l'aide en français est fournie par les étudiantes et étudiants du cours FRAN3010.
<u>Recommandation 10</u>	<i>Que la Faculté des sciences de l'éducation, en collaboration avec le décanat de la Faculté des arts et des sciences sociales et les décanats des études des campus d'Edmundston et de Shippagan ainsi que les responsables du secteur langues de chacun des campus, examine la possibilité d'offrir, parmi les quatre cours de français exigés dans les programmes en éducation, un cours dont une partie importante du contenu porterait sur la dimension sociolinguistique.</i>	Aucune suite n'a été donnée à cette recommandation.
La communauté universitaire		
<u>Recommandation 11</u>	<i>Que chaque faculté/campus de l'Université entreprenne des démarches afin de sensibiliser ses professeures/professeurs réguliers, temporaires et chargés de cours à leur responsabilité et leur contribution à l'amélioration des compétences linguistiques de ses étudiantes et de ses étudiants.</i>	Par l'entremise de courriels envoyés à la communauté universitaire, la responsable du Centre d'aide en français (CAF) présente les ressources et services existants au CAF (Constel, tutotat, monitorat, matériel, etc.), mais aussi sur le campus (ex. : accès à Antidote à certains endroits). Elle fait aussi des rappels par l'entremise du courriel hebdo de l'expérience étudiante (SAEE) et par des annonces publicitaires affichées sur les écrans du campus. À Shippagan, la responsable du Service d'aide en français envoie un courriel informant les étudiantes et étudiants des ressources et services du CAF. Des ateliers sont également offerts lors des journées d'accueil en septembre (ex. : utilisation d'Antidote, CLIC, etc.) Enfin, au Campus

		d'Edmundston, la promotion du Centre d'aide en français et en anglais se fait dans les cours.
<u>Recommandation 12</u>	<i>Que l'Université insère dans ses critères d'embauche à l'intention de ses professeures et professeurs—des exigences ayant trait aux compétences linguistiques. Les professeures et professeurs embauchés dans un poste en voie de permanence doivent démontrer un niveau de compétences linguistiques jugé acceptable. L'Université, les facultés et les campus devront trouver les moyens de s'assurer que les professeures et les professeurs embauchés sur une base temporaire et les chargées/chargés de cours aient les compétences linguistiques similaires à celles exigées pour les professeures et professeurs permanents.</i>	Une rencontre du Comité consultatif du SASE a eu lieu à ce sujet, mais aucune mesure concrète n'a été prise par la suite.
<u>Recommandation 13</u>	<i>Que l'Université mette à la disposition de son corps professoral déjà à l'emploi de l'Université du perfectionnement linguistique à l'intention des membres qui veulent s'en prévaloir sur une base volontaire.</i>	Une rencontre du Comité consultatif du SASE a eu lieu à ce sujet, mais aucune mesure concrète n'a été prise à ce moment-là. Par contre, comme indiqué précédemment, depuis quelques années, certains professeurs et professeures du Secteur langue du Campus de Moncton ont pris l'initiative d'offrir des ateliers destinés aux collègues comme des ateliers sur les méthodes d'enseignement de la grammaire moderne, sur la rétroaction claire et efficace à l'écrit et sur les techniques pour animer un atelier Antidote dans les cours. Des ateliers sur la rédaction épiciène et la féminisation des textes ont également été donnés par une professeure du secteur à la communauté universitaire, dont des collègues du secteur. Finalement, les ateliers «Rédiger dans un style clair et simple», «La rédaction de courriels efficaces» et «Rédiger, corriger et réviser avec Antidote» sont offerts à la Formation continue par une professeure du Secteur langue depuis quelques années. Ils sont destinés au personnel de l'Université de Moncton ainsi qu'à la communauté et peuvent évidemment être suivis par des professeures et professeurs de cours FRAN.

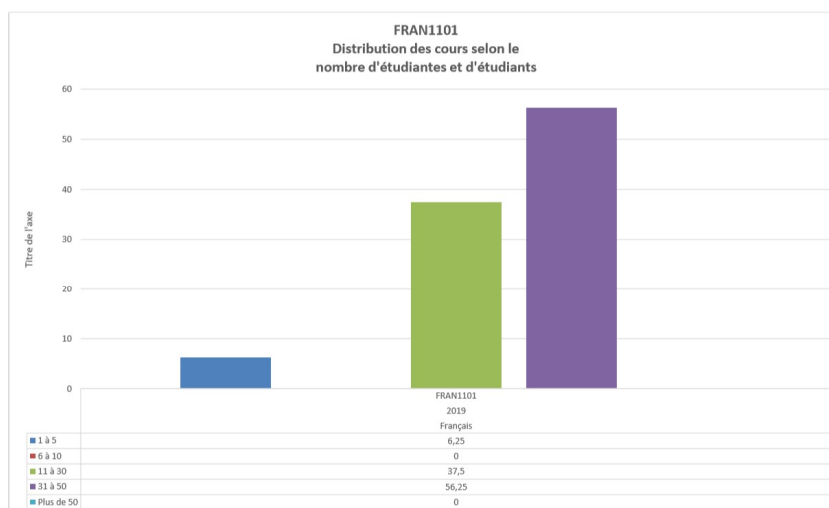
<u>Recommandation 14</u>	<i>Que le Conseil de la langue française de l'Université joue un rôle plus actif et constant dans la promotion de la qualité de la langue.</i>	Le Conseil de la langue française a notamment mis en place une politique linguistique et des normes linguistiques à respecter dans les travaux produits dans tous les cours. Il envoie une capsule linguistique à toute la communauté universitaire une fois par mois, de septembre à avril. De plus, depuis trois ans, il organise la Grande dictée de l'Acadie (communauté universitaire et grand public).
<u>Recommandation 15</u>	<i>Que le comité d'évaluation de la formation linguistique soit chargé d'étudier les recommandations 1 à 8 afin de préparer un plan stratégique d'opérationnalisation de ces recommandations en y incluant une veille stratégique et de la proposer au Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche pour soumission au Sénat académique de l'automne 2008.</i>	
<u>Recommandation 16</u>	<i>Que l'Université de Moncton entame les démarches auprès du ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick afin que le gouvernement provincial mette sur pied une table de concertation qui aura le mandat d'étudier la formation linguistique dans les écoles francophones du Nouveau-Brunswick.</i>	Aucune suite n'a été donnée à cette recommandation. Des tables rondes ont été organisées dans les écoles du Sud-est du NB, mais à l'initiative d'un comité formé de membres du CRLA de l'Université de Moncton et de membres du personnel du District scolaire francophone Sud.

ANNEXE D

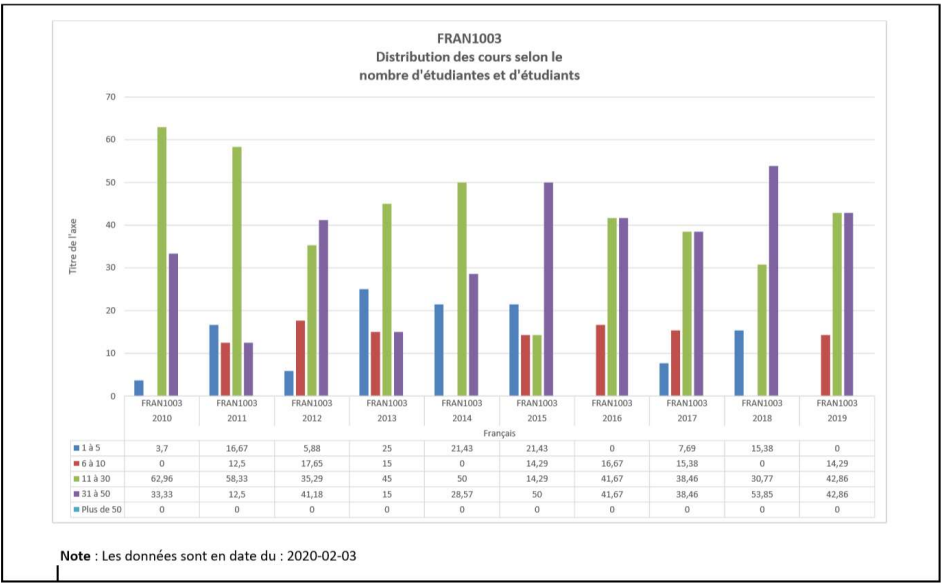
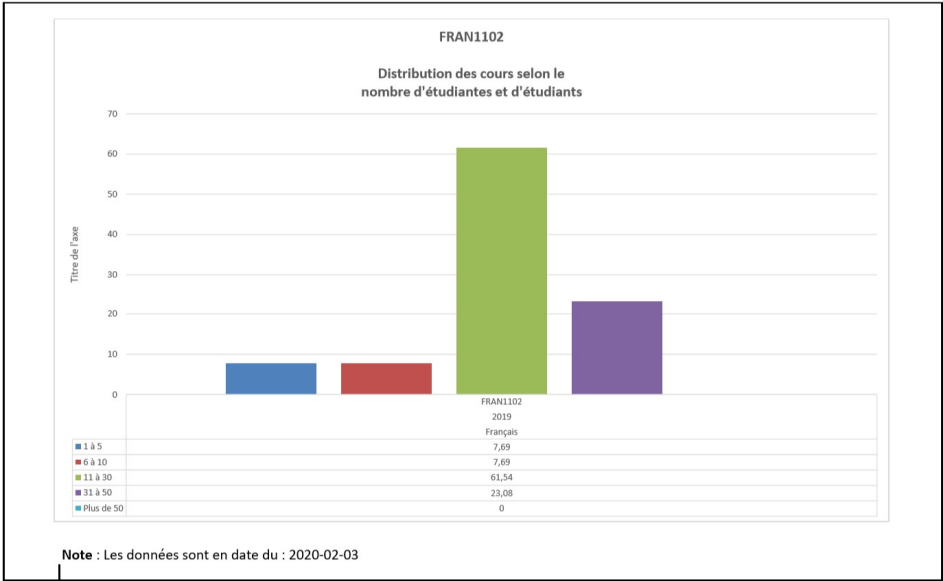
Distribution de la population étudiante

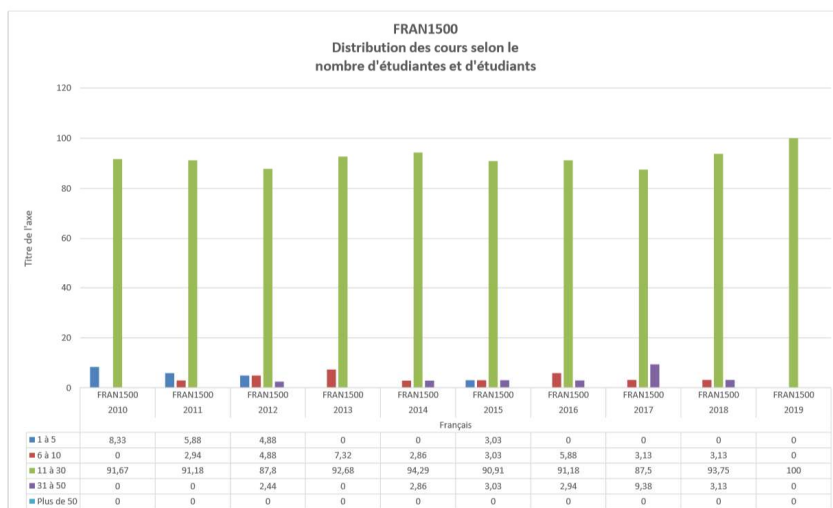


Note : Les données sont en date du : 2020-02-03

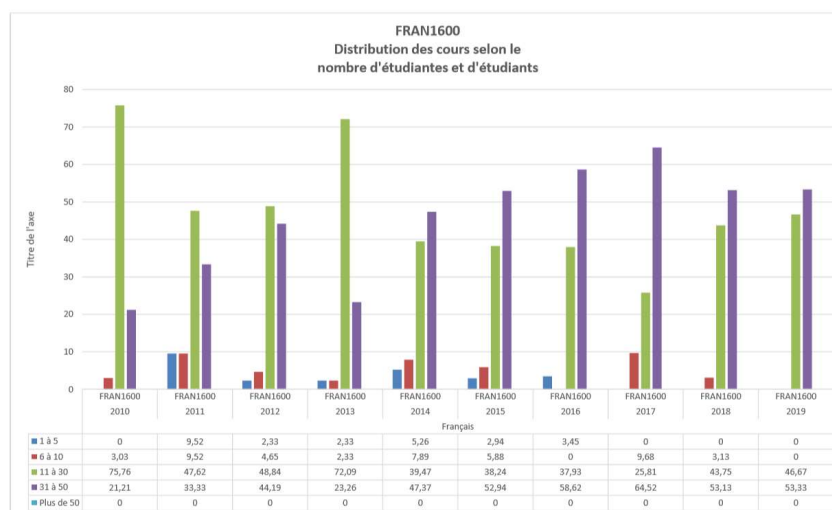


Note : Les données sont en date du : 2020-02-03





Note : Les données sont en date du : 2020-02-03



Note : Les données sont en date du : 2020-02-03



Le 30 novembre 2020

Rapport d'évaluation du programme de *formation linguistique*

offert par le Secteur langue du Département d'études françaises

Équipe d'évaluation Céline Beaudet, professeure retraitée, Université de Sherbrooke
Marie-Claude Boivin, professeure titulaire, Université de Montréal

1 INTRODUCTION

1.1 Mise en contexte

L'Université de Moncton est l'incarnation du fait français au Nouveau-Brunswick. Vivant dans la seule province canadienne officiellement bilingue, les Acadiens du Nouveau-Brunswick n'ont pas fait que résister à l'anglicisation de leur communauté, ils ont mené un dur combat pour obtenir leurs droits linguistiques en éducation et en santé. L'éducation supérieure en français est l'une des conditions essentielles au maintien et au renouvellement d'une communauté minoritaire dynamique. L'expérience historique a démontré combien il est difficile pour un groupe minoritaire de conserver sa langue et sa culture. L'université de Moncton constitue le lieu par excellence de la transmission de cet héritage et de son renouvellement au fil du temps.

Le contexte socio-économique pourrait inciter à penser que l'hégémonie de la culture anglo-saxonne est la première cause du déficit langagier des étudiants de l'Université de Moncton à l'entrée de leur parcours. Or, le cri d'alarme des facultés résonne à intensité égale ailleurs dans la

francophonie, que ce soit au Québec, en France, en Belgique ou en Suisse (Defays, Maréchal et Melon, 2000).

Le défi de faire entrer les étudiants dans la littérature universitaire est d'autant plus grand que leurs compétences langagières, à l'oral et à l'écrit, sont souvent déficientes au terme de leurs études secondaires ou collégiales (pour une étude récente, voir Boivin et Pinsonneault, 2018). Les universités n'ont donc pas le choix d'offrir à la population étudiante deux types de mesures, soit des mesures de remédiation (ou de mise à niveau) et des mesures d'approfondissement dans le domaine de la langue, de la lecture critique, de la textualité, du discours et de l'écriture universitaire. Une acculturation à la maîtrise de la langue dans un contexte universitaire est donc nécessaire pour les étudiants. On peut le déplorer, mais on ne peut l'ignorer.

La culture universitaire est essentiellement une culture écrite. À partir de connaissances colligées dans des écrits, l'étudiant s'approprie un savoir disciplinaire et il apprendra non seulement à le restituer mais à l'adapter à différentes situations en se servant de son jugement. Les articles scientifiques, les livres, les manuels ou notes de cours distribuées par les professeurs confrontent l'étudiant à la langue écrite standard, propre à chaque discipline. Le lexique, la syntaxe de la phrase, les enchaînements d'idées, leur progression, la densité de l'information et la charge cognitive, notamment la charge inférentielle, imposée au lecteur créent des difficultés de compréhension et possiblement un sentiment d'inadéquation. Ces difficultés langagières sont hors de l'expérience ordinaire de communication orale et écrite du sujet dans sa vie privée. De plus, l'apprentissage et la maturation de tout scripteur actif se poursuit jusqu'à l'âge de 25 ans (Kellogg, 2008). Les compétences avancées en lecture et écriture ainsi qu'en communication orale (ou littérature universitaire) doivent être apprises et enseignées (Brandt, 2009; Delcambre et Lahanier-Reuter, 2012) et sont des déterminants de la réussite universitaire (Romainville, 2000).

Il faut reconnaître que l'école secondaire, malgré le fait que qu'elle devrait assurer une maîtrise raisonnable de la langue écrite et orale standard pour une communauté linguistique, n'a pas pour mandat de faire entrer les étudiants dans cette culture écrite spécialisée, que ce soit en génie, en droit, en administration ou en travail social. C'est pourquoi un accompagnement est nécessaire lors du passage de l'école secondaire à l'université, particulièrement durant les deux premières années d'un cursus. Nous sommes d'avis que cet accompagnement doit être confié aux spécialistes des sciences du langage dont l'expertise porte sur l'imbrication de la langue, de la textualité et des contraintes de la communication écrite. Ce sont des contenus de spécialité, destinés

à de jeunes adultes en cours de professionnalisation et non à des enfants ou à des adolescents. La pédagogie n'est pas la même, l'expertise des enseignants non plus (Beaudet et Rey, 2015; Niwese, Lafont-Terranova et Jaubert, 2019.)

1.2 Facteurs ayant influencé la réalisation du mandat

Les évaluatrices ont effectué à distance leur visite d'évaluation à l'Université de Moncton les 5 et 6 novembre 2020. La visite s'est déroulée sur la plateforme Teams.

2 RÉPONSE AU MANDAT D'ÉVALUATION

2.1 Le contenu du ou des programmes et leur évolution

Cette partie correspond aux questions 1 a, b, c, d et 2 a, b, c.

2.1.1 Observations générales

L'évolution du programme de formation linguistique à Moncton depuis dix ans reflète le passage de la sociolinguistique à la linguistique du texte. La grammaire textuelle et la théorie des genres y occupent une place prépondérante. La formation est très comparable à ce que l'on observe au Québec (ainsi qu'au Canada et aux États-Unis) dans les divers programmes de communication écrite ou de *Writing Studies* (Beaudet, Graves et Labasse, 2012) à ceci près que l'approche processuelle de l'écriture est négligée.

Les cours de mise à niveau en grammaire se donnent des buts pertinents relativement à la maîtrise de la langue, notamment la compréhension des mécanismes réguliers de la langue et l'utilisation informée des outils d'aide à la rédaction. Il faut bien comprendre que le terme *grammaire* va ici bien au-delà de l'orthographe grammaticale (laquelle s'intéresse aux divers accords, que ce soit l'accord du verbe, de l'adjectif, du participe passé) et inclut, crucialement, la syntaxe de la phrase. Il s'agit donc ici d'accompagner la maturation syntaxique (Paret, 1991) des étudiants, qui doivent par exemple apprendre à construire des groupes nominaux complexes, à respecter la complémentation des verbes qu'ils emploient, à créer des phrases complexes par les mécanismes de juxtaposition, de coordination et de subordination, à maîtriser la ponctuation en conséquence. Ces compétences linguistiques sont les outils essentiels à la rédaction de textes au niveau universitaire.

L'initiation à la grammaire textuelle améliore la compétence des étudiants à lire des textes de manière plus critique, à se représenter le texte comme une structure dont il importe de comprendre les parties pour en dégager le sens, et, au final, à augmenter leur connaissance des différentes normes applicables à la rédaction d'un texte écrit en français, langue de communication dans un contexte universitaire ou professionnel. La théorie des genres est une approche de l'écrit mettant en évidence les relations entre genres et contenu de l'écrit dans la mesure où un genre d'écrit est façonné pour répondre aux besoins des diverses communautés discursives d'une société donnée. Le *courriel* possède des caractéristiques que la *lettre de présentation* d'un candidat ou l'*allocution du recteur* n'ont pas. En analysant divers genres de textes, l'étudiant s'ouvre aux registres de langue, aux liens entre planification de l'écrit et buts à atteindre. L'apprentissage ne peut être que progressif, car les étudiants sont appelés à intégrer la langue française standard, une langue de spécialité, de même qu'une conception communicationnelle (plutôt que personnelle ou ludique) de la lecture et de l'écriture.

2.1.2 Forces

Le « programme » de formation linguistique dans l'état est bien conçu. Lire, parler et écrire à l'université sont présentés comme un tout. L'esprit critique est fortement sollicité. La compétence, le dynamisme et l'engagement de l'équipe de professeurs et chargés d'enseignement font partie des forces de cette formation.

2.1.3 Éléments à renforcer

Nous croyons que la formation offerte s'enrichirait d'une approche psychocognitive de la lecture et de l'écriture. La réticence à écrire chez les étudiants serait mieux prise en compte en adoptant la définition de l'écriture comme un processus, une activité de gestion de contraintes. L'intérêt se porte alors non pas en premier lieu sur le « produit fini », mais bien sur le processus de création du texte (planification, mise en texte, révision). À partir d'une mise en situation présentée comme un problème à résoudre, l'activité d'écriture apparaît comme une imbrication de tâches d'ampleur et de difficultés variées, dont l'organisation dépend des compétences langagières du scripteur, certaines se rapportant à des données, d'autres à des raisonnements. Cette approche pourrait être approfondie en ateliers d'écriture dirigés par des étudiants des cycles supérieurs.

Les contraintes langagières d'ordre normatif sont basées sur des données codifiées dans les dictionnaires, les grammaires, les ouvrages de stylistique normative. Il est bien connu que, alors que l'enseignement de la grammaire repose une tradition très forte dans la francophonie, cet

enseignement se réalise encore trop souvent de manière séparée de l'écriture, de la lecture et de l'oral. La recherche démontre qu'il est plus efficace d'aborder la syntaxe, l'orthographe grammaticale et la stylistique normative à l'intérieur d'une activité de lecture ou d'écriture, notamment parce que le respect des normes favorise l'expression du sens. Le travail grammatical effectué sur des textes authentiques (c'est-à-dire des textes choisis pour leur qualité et leur pertinence) plutôt que sur des listes de phrases qui ne forment pas un texte, permet aux étudiants de travailler le fonctionnement grammatical en contexte (Plane, Olive et Alamargot, 2010). Les étudiants acceptent plus facilement de porter attention à des règles grammaticales s'ils en comprennent l'effet pragmatique bien réel. Ce choix permet aussi de favoriser l'utilisation des connaissances grammaticales des étudiants dans les textes qu'ils rédigent. Des activités d'écriture de courts textes ayant un genre bien défini et un destinataire clairement identifié devraient être le lieu de mise en œuvre des connaissances grammaticales dès les cours de mise à niveau. Par exemple, les étudiants peuvent avoir à écrire une *lettre ouverte* (genre) dans le journal l'Acadie nouvelle (destinataire, lectorat précisé) pour donner leur opinion sur une décision du ministre de l'éducation ou sur tout autre sujet d'actualité; ils peuvent avoir à écrire un *courriel* (genre) à l'*animatrice d'une émission à Radio-Canada* (destinataire) qui désire recevoir des étudiants pour parler de leur expérience d'apprentissage à distance durant la pandémie de Covid-19, etc. L'utilisation de l'actualité et de l'expérience des jeunes pour faire écrire un texte d'un genre précis, de même que l'identification d'un destinataire (autre que le professeur) qui influencera les choix linguistiques des étudiants, permettent de leur faire écrire des textes intéressants dès les cours de mise à niveau.

Comme nous l'avons mentionné plus haut, l'enseignement et la pratique de l'écriture définie comme activité de gestion de contraintes permettent le découpage du processus en trois phases : planification, mise en texte et révision. La phase de planification est la plus longue et, lorsque bien dirigée, favorise le passage du copier-coller et de la juxtaposition des idées sans organisation particulière (*knowledge telling*) à l'appropriation des idées et à leur reformulation par les étudiants (*knowledge transforming*, voir Bereiter et Scardamalia, 1987/2003). L'approche pourrait être intégrée au contenu des cours FRAN1600 et FRAN1500 sans entraîner de remaniement majeur dans leur contenu si ce n'est que d'ajouter des ateliers d'écriture pour intégrer un ensemble de contraintes relatives à la langue, au texte et au discours. La formule des ateliers en groupe de 10,

par exemple, permettrait d'insérer un projet d'écrit sur lequel les étudiants travaillent (et retravaillent) pendant tout le trimestre.

2.1.4 *Recommandations*

Nous recommandons

1. Que l'équipe d'enseignants du Secteur langue reçoive une formation courte sur l'apport de la psychologie cognitive dans la compréhension du processus d'écriture afin d'en intégrer les éléments pertinents dans son enseignement.
2. Que les cours de mise à niveau « décroissent » sensiblement leur approche en accentuant d'une part le lien entre grammaire lecture par l'utilisation de textes authentiques pour travailler la grammaire, et d'autre part le lien entre grammaire et écriture par la rédaction de textes courts d'un genre précis avec un destinataire clairement identifié.
3. Que des ateliers d'écriture s'ajoutent aux cours FRAN1500 et FRAN1600 comme plate-forme d'intégration des différentes approches de l'écrit et de l'écriture.

2.2 **La direction et les ressources professorales**

Cette partie répond aux questions 3 a, b et 4 a, b, c.

2.2.1 *Observations générales*

Le Département d'études françaises de la Faculté des arts et sciences sociales comporte un Secteur langue dans lequel aucun professeur régulier n'est embauché. Le doctorat n'est pas requis (mais certains enseignants l'ont terminé). Les professeurs de langue réguliers et les professeurs chargés d'enseignement du Secteur langue ont une charge d'enseignement annuelle de 21 crédits (soit 7 cours avec 30 à 36 étudiants par cours). Ils n'ont pas le temps de faire de la recherche sur une base régulière. Ces enseignants ne bénéficient pas d'une allocation pour participer à des colloques ou recevoir des formations, et l'université n'exige pas qu'ils participent au développement et à la diffusion des connaissances dans leur domaine. Ceux qui ont le doctorat pourraient obtenir des dégrèvements pour la recherche, mais cette option n'est pas utilisée. Or, comme il a été évoqué plus haut, l'objet de leur travail correspond bel et bien à un domaine de connaissance qui fait l'objet de recherches : la littérature universitaire.

Le Secteur langue n'a qu'une mission d'enseignement, soit d'offrir les cours regroupés dans l'intitulé Formation linguistique. Par sa politique d'embauche et son fonctionnement administratif,

le Secteur langue s'apparente davantage à un centre de services à la communauté universitaire qu'à une composante régulière d'un département.

2.2.2 *Forces*

Les ressources professorales sont motivées et expérimentées. Tous les membres de l'équipe de la Formation linguistique sont bien intégrés dans leur milieu.

2.2.3 *Éléments à renforcer*

La Formation linguistique n'est pas un programme et le Secteur langue ne compte aucun professeur-chercheur pour assumer la direction scientifique de ce qui pourrait être un programme de littératie universitaire. Ce choix administratif crée un déficit scientifique dans le Secteur langue alors que le travail des membres du Secteur relève d'un champ de recherche international légitime et très actif, et pas seulement dans la francophonie.

2.2.4 *Recommandations*

Nous recommandons

4. Que la Faculté des arts et sciences sociales crée au moins deux postes de professeur-chercheur régulier à temps plein dans le Secteur langue et leur confie la direction scientifique d'un programme en littératie universitaire.
5. Que le Secteur langue soit doté d'un budget de formation continue pour soutenir la participation des enseignants à des colloques ou à d'autres activités d'enrichissement des connaissances.

2.3 **L'enseignement et les conditions associées**

Cette partie répond aux questions 5 a, b et 6 a, b.

2.3.1 *Observations générales*

Les témoignages des enseignants et les plans de cours rendus disponibles pour l'évaluation rendent compte d'approches pédagogiques diversifiées et adéquates. Exposés magistraux, travaux pratiques dirigés, mentorat individualisé sont pratiqués en alternance. Malgré la distribution des ressources sur trois campus, les équipes enseignantes semblent unies autour de pratiques pédagogiques communes.

La taille des groupes est encore relativement raisonnable, avec des maxima de 30 à 36 étudiants selon les cours, mais ce nombre ne devrait pas être augmenté.

2.3.2 Forces

Très motivée, diversifiée, l'équipe enseignante nous a semblé faire preuve de solidarité et d'adaptabilité. La communication entre les trois campus semble très bonne. Le fait que le logiciel Antidote soit disponible sur tous les ordinateurs (dans le laboratoire et à la bibliothèque) est certainement une force.

2.3.3 Éléments à renforcer

Le labo d'informatique au campus de Moncton manque de places, mais de nos jours la très grande majorité des étudiants possèdent leur propre ordinateur portable. Il nous semble que l'accès des étudiants à divers outils linguistiques, sur leurs propres portables qu'ils apportent en classe, devrait être préféré à l'ajout de places en laboratoire. L'apprentissage de la grammaire pourrait être facilité par l'usage obligatoire de logiciels d'aide à la maîtrise des règles, dans la mesure où ceux-ci ne ramènent pas les étudiants à la grammaire traditionnelle. Antidote est un bon choix : il détecte les erreurs, fournit des explications pour les erreurs, et peut aussi faire des suggestions d'ordre stylistique. Il existe également des sites d'exercices et d'explications pour maîtriser les fondamentaux de la grammaire nouvelle, notamment celui du CCDMD¹ et des ouvrages de soutien à la rédaction universitaire qui visent à décloisonner grammaire et écriture². En rendant obligatoire la fréquentation de tels sites (au choix des enseignants), la tâche d'enseignement de la grammaire serait moins lourde, sans compter que plusieurs évaluations pourraient être prises en charge par un didacticiel. Cette mesure accentuerait le message suivant lequel le respect des normes linguistiques est non négociable en formation universitaire et que leur intégration résulte d'un effort individuel soutenu d'acquisition et d'automatisation de savoirs.

2.3.4 Recommandations

Nous recommandons

6. Que l'Université offre l'accès gratuitement aux outils informatiques d'aide à la rédaction à tous les étudiants pendant la poursuite de leurs études, afin que ceux-ci puissent les avoir à disposition sur leurs ordinateurs portables.

¹ <https://www.ccdmd.qc.ca/fr>

² Voir à titre d'exemples: Garnier, Sylvie et Alan D. Savage (2018). *Rédiger un texte académique en français*, avec CD-ROM Mac-PC, 315 exercices interactifs, Éditions Ophrys, 258 pages ; Clamageran, Sylvie et al. (2020). *Le français apprivoisé*, Édition Chenelière-Éducation, 5^e édition.

2.4 Les résultats d'apprentissage et leurs atteintes

Cette partie répond aux questions 7, 8, et 9.

2.4.1 *Observations générales*

Le rapport d'autoévaluation ne comprend pas de données sur les taux de réussite et d'échec dans les cours offerts par le Secteur langue, notamment les cours de mise à niveau en grammaire et les deux cours obligatoires (communication orale et communication écrite). De plus, il n'y a pas de comparaison entre les performances des étudiants au début de la formation et à la fin de celle-ci, comparaison qui permettrait d'évaluer l'effet de la formation et d'ajuster celle-ci au besoin.

Il ne faut pas oublier que la qualité de la langue orale et écrite n'est pas la responsabilité unique des enseignants de la Formation linguistique, qu'il s'agit d'une responsabilité partagée entre tous les membres de la communauté universitaire, incluant les étudiants eux-mêmes.

2.4.2 *Éléments à renforcer*

L'information quant au taux de succès de chaque cours de la formation linguistique, qui n'était pas présente dans le rapport d'autoévaluation, serait pertinente dans la perspective de mieux soutenir les étudiants et de mieux les accompagner. Il ne s'agit bien entendu pas d'augmenter à tout prix les taux de succès, mais bien d'avoir en main une information utile pour la prise de décision.

Des données quant à l'amélioration effective de la qualité de la langue chez les étudiants qui suivent et réussissent les cours de la formation linguistique seraient également très utiles, de manière à pouvoir ajuster des éléments de formation au besoin. Ainsi, il nous semble envisageable de constituer annuellement un échantillon représentatif d'étudiants provenant des trois campus, d'utiliser comme « prétest » une rédaction réalisée dans un premier cours de mise à niveau (voire dans le test de classement), et de la comparer avec une rédaction réalisée à la fin du cours de communication écrite (posttest), pour un certain nombre de critères relatifs à la langue et à l'organisation textuelle. Bien qu'il soit impossible d'obtenir un groupe-contrôle dans le contexte, ce design permettrait de mieux documenter le progrès des étudiants et de cibler certains contenus à renforcer.

2.4.3 *Recommandations*

Nous recommandons

7. Que la Faculté compile des statistiques annuelles globales sur les taux de réussite et d'échec dans les cours FRAN, par sigle de cours.
8. Que la Faculté confie aux professeurs-chercheurs embauchés (voir recommandation 4) la tâche d'évaluer en continu l'amélioration effective de la qualité de la langue chez les étudiants au terme de leur formation linguistique (dans un premier temps, il serait possible de dégrever un professeur de langue ayant un doctorat pour mettre sur pied une première version de cette évaluation).

2.5 **L'appui aux étudiantes et aux étudiants**

Cette partie répond aux questions 10 et 11. Nous y traitons également du *test de classement*.

2.5.1 *Observations générales*

Le test de classement semble atteindre son but, soit d'identifier les étudiants ayant besoin d'une mise à niveau et de les diriger vers les cours pertinents pour eux. Environ 40 à 50% des étudiants doivent suivre les cours de mise à niveau. Toutefois, la préparation des étudiants pour le test pose quelques problèmes. En effet, le « test pratique », s'il donne une bonne idée de l'objet et de la forme des questions du test, ne permet pas d'en anticiper la longueur. De plus, selon notre compréhension, le « test pratique » ou la page Web où on le retrouve ne fournissent pas aux étudiants d'indications sur la façon de se préparer au test (lectures, ressources, exercices, etc.).

L'équipe de la Formation linguistique est très soucieuse d'apporter son appui individualisé aux étudiantes et aux étudiants. Elle est épaulée par le Centre d'aide en français (CAF; les universités québécoises utilisent maintenant le terme *Service d'aide en français*). Le Centre d'aide en français est ouvert huit mois par année ; sa direction est assurée par une personne embauchée pour huit mois et à qui il est également accordé deux charges de cours dans le cadre de la formation linguistique. Le lien entre la formation linguistique et le CAF semble bon et devrait être maintenu très actif.

Le CAFA offre un soutien avec l'anglais, et le *Service d'appui et de soutien à l'apprentissage* vient en aide pour sa part à la communauté étudiante présentant des troubles d'apprentissage ou diverses situations de handicaps. Véritables milieux de vie, les bibliothèques sont très fréquentées et sont devenues le lieu où se regroupent tous ces services, en plus des services normalement offerts

en bibliothèque. Dans les trois campus, des bibliothécaires et des conseillers ou conseillères offrent des séances d'information en recherche documentaire, répondent aux questions particulières des étudiants et offrent des ateliers sur les protocoles de rédaction, comme APA ou MLA.

2.5.2 *Forces*

La coordination des efforts pour l'aide en français est tout à fait remarquable.

2.5.3 *Éléments à renforcer*

À notre avis, la direction du CAF devrait être un poste à temps plein. Même si le CAF est moins actif durant les mois d'été, il est probable que les étudiants qui suivent des cours d'été aient également besoin d'appui. De plus, l'été serait une excellente occasion de formation continue et de développement. Dans le contexte où des professeurs seraient embauchés, des étudiants de maîtrise ou de doctorat en littérature universitaire pourraient travailler au CAF comme moniteurs et comme agents de recherche/développement³.

2.5.4 *Recommandations*

9. Qu'il soit clairement communiqué aux étudiants que le « test pratique » est indicatif de l'objet et de la forme des questions, mais pas de la longueur du test, que la durée du test soit précisée et qu'on indique aux étudiants divers moyens de se préparer au test.
10. Que le poste de direction du CAF devienne un poste à temps plein, de manière à assurer une meilleure stabilité et un certain développement.

2.6 **La R-D-C et sa contribution**

2.6.1 *Observations générales*

Comme il a été mentionné plus haut, la recherche est absente du Secteur langue, malgré le fait que le travail des professeurs de langue et les chargés d'enseignement relève d'un champ de recherche légitime, reconnu et très actif.

³ Voir le site de l'Association canadienne des centres de rédaction, <https://cwcaaccr.com/>.

2.6.2 *Forces*

Malgré la quasi-absence de recherche ou de formation continue qui leur serait destinée, certains enseignants trouvent le moyen d'offrir des ateliers aux membres de la communauté universitaire (atelier de rédaction épïcène, atelier sur l'écriture « claire et simple »).

2.6.3 *Éléments à renforcer*

Nous croyons que l'université de Moncton a une contribution à faire dans le champ de la littérature universitaire et qu'elle devrait faire partie des institutions qui font de la recherche dans le domaine. La situation linguistique des étudiants de l'université de Moncton présente des particularités qui font en sorte que l'apport de la recherche effectuée à l'Université de Moncton serait unique.

2.6.4 *Recommandation*

Nous réitérons notre recommandation no 4, qui propose la création de deux postes de professeurs-chercheurs.

2.7 **Le ou les programmes et le milieu**

Cette partie correspond à la question 14 et ne s'applique pas à la situation.

2.8 **Autres interrogations ou observations sur le ou les programmes**

Avec l'embauche de professeurs en littérature universitaire s'ouvre la possibilité de créer un certificat en compétences rédactionnelles avancées. Ce cursus pourrait intéresser différents types d'étudiants : étudiants aux cycles supérieurs, personnel de recherche, rédacteurs professionnels à l'emploi du gouvernement ou de l'entreprise privée (entre autres les cabinets de communication et de relations publiques). L'offre de cours actuelle de la Formation linguistique formerait le cœur d'un certificat auquel pourraient s'ajouter plusieurs cours offerts dans les autres Secteurs (sciences du langage, traduction, création littéraire, parmi d'autres).

3 **CONCLUSION**

La recommandation centrale de ce rapport est sans nul doute l'embauche de deux professeurs-chercheurs dans le domaine de la littérature universitaire. L'activité des professeurs chercheurs fournira un contexte pour la réalisation des autres recommandations en dynamisant

l'ensemble des activités et en les plaçant sous une solide direction intellectuelle. Ainsi, la formation linguistique de étudiants de l'université de Moncton tiendra compte de façon continue des avancées de la recherche, et pourra aisément inclure une formation continue des chargés d'enseignement et des chargés de cours. L'Université de Moncton pourra contribuer à la recherche nationale et internationale en littérature universitaire, apportant son expertise et son point de vue unique. À titre indicatif, simplement durant le mois de novembre 2020, l'Association internationale pour la recherche en didactique du français a lancé un appel d'articles sur le thème *Pratiques et compétences langagières en contexte d'enseignement supérieur : évolutions, actualités et perspectives*⁴, et le Fonds de recherche québécois sur la société et la culture a annoncé un appel de propositions de projets de recherche dans le cadre de son programme *Action concertée en littérature*, qui inclut la littérature universitaire⁵. En plus de participer activement à la recherche dans le domaine, les professeurs-chercheurs de l'Université de Moncton pourront également maintenir et renforcer liens avec une direction stable au CAF, notamment en ce qui concerne la formation continue et le développement. Les professeurs-chercheurs sont également très bien placés pour mettre en place un design d'évaluation de l'amélioration effective de la qualité de la langue chez les étudiants au terme de leur formation linguistique.

Les étudiants de l'Université de Moncton, comme les autres étudiants de la francophonie et d'ailleurs, ont besoin de soutien quant à leur maîtrise de la langue pour mener à bien leurs études universitaires en français. Nous reconnaissons sans hésitation que l'université de Moncton déploie des ressources importantes pour améliorer les compétences langagières des étudiants. Nous sommes toutefois d'avis que pour atteindre des résultats de formation à la hauteur des besoins de l'économie du savoir dématérialisée, où la communication professionnelle écrite est appelée à s'intensifier à un rythme accéléré, il est nécessaire de rehausser le niveau d'adéquation entre l'état de la recherche en littérature universitaire et le contenu de la formation linguistique actuelle.

Nous avons bien compris lors de notre visite que la langue française est la raison d'être de l'Université de Moncton. Nos recommandations sont une invitation lancée à l'Université pour

⁴ L'appel d'articles peut être consulté à l'adresse <https://airdf.ouvaton.org/index.php/veille-evenementielle/download/369/1095/25>.

⁵ L'appel de propositions peut être consulté à l'adresse http://www.frqsc.gouv.qc.ca/documents/11326/448934/AP-PREL-TT_2021-2022.pdf/0d743da1-efb6-4b78-8043-2c217b021227.

qu'elle se donne les moyens de poursuivre sa mission de former les jeunes d'Acadie en français, dans le respect de ses valeurs et de ses standards de qualité.

BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE

- Beaudet, C. et Rey, V. (2015). *Écritures expertes en questions*, Presses universitaires de Provence.
- Beaudet, C., Graves, R. & Labasse, B. (2012). Writing Under the Influence (of the Writing Process), in Berninger, V.W. (ed). *Past, Present, and Future Contributions of Cognitive Writing Research to Cognitive Psychology*, Psychology Press, 105-132.
- Bereiter, C. et Scardamalia, M. (1987/2003). *The psychology of written composition*. Routledge.
- Boivin, M.-C. et Pinsonneault, R. (2018). Les erreurs de syntaxe, d'orthographe grammaticale et d'orthographe lexicale des élèves québécois en contexte de production écrite. *Revue canadienne de linguistique appliquée*, 21(1), 43–70, <https://doi.org/10.7202/1050810ar>.
- Brandt, D. (2009). *Literacy and Learning. Reflections on Writing, Reading and Society*, Jossey-Bass.
- Defays, J.-M., Maréchal, M. et Melon, S. (2000). *La maîtrise du français : du niveau secondaire au niveau supérieur*. De Bœck Université.
- Delcambre, I. et Lahanier-Reuter, D. (éd.) (2012). Littéracies universitaires : nouvelles perspectives, *Pratiques*, 153-154. <https://journals.openedition.org/pratiques/1905>.
- Kellogg, R. T. (2008). Training writing skills: A cognitive development perspective. *Journal of Writing Research* 1(1), 1-26, <https://www.jowr.org/Ccount/click.php?id=3>.
- Niwese, M., Lafont-Terranova, J. et Jaubert, M. (dir.) (2019). *Écrire et faire écrire dans l'enseignement postobligatoire. Enjeux, modèles et pratiques innovantes*, Septentrion.
- Paret, M.-C. (1991). *La syntaxe écrite des élèves du secondaire*. Faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Montréal.
- Plane, S., Olive, T. et Alamargot, D. (dir.) (2010). Pour une approche pluridisciplinaire des contraintes de la production écrite. *Langages*, n°177. <https://www.jowr.org/Ccount/click.php?id=3>
- Romainville, M. (2000). *L'échec dans l'université de masse*, L'Harmattan.

Moncton, le 25 janvier 2021

Monsieur Jean-François Thibault
Doyen de la Faculté des arts et des sciences sociales
Université de Moncton
Campus de Moncton
18, avenue Antonine-Maillet
Moncton (Nouveau-Brunswick) E1A 3E9

Objet : Réaction de l'UARD au rapport des évaluatrices externes

Monsieur le Doyen,

Vous trouverez ci-joint la réaction de l'UARD de la formation linguistique au rapport des évaluatrices externes, Céline Beaudet et Marie-Claude Boivin. L'UARD s'est prononcé en faveur de l'adoption de ce document lors d'un vote qui s'est déroulé par courriel le 25 janvier 2021.

Je demeure à votre disposition pour vous fournir tout autre renseignement utile et je vous prie de recevoir mes plus sincères salutations.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'D' followed by a horizontal line extending to the right.

Dominique Thomassin
Responsable du Secteur langue
Université de Moncton
Campus de Moncton
18, avenue Antonine-Maillet
Moncton (Nouveau-Brunswick) E1A 3E9

Réaction de l'UARD au rapport des évaluateurs externes Céline Beaudet (Université de Sherbrooke) et Marie-Claude Boivin (Université de Montréal) [désormais le rapport Beaudet-Boivin]

Les professeures et professeurs des cours FRAN des trois campus de l'Université de Moncton ont reçu le rapport Beaudet-Boivin le 8 décembre 2020 et l'UARD s'est réuni sur la plateforme Teams le 15 janvier 2021 pour partager ses réflexions. Ce présent document expose les commentaires formulés par le corps professoral pour chacune des dix recommandations que nous accueillons très favorablement.

Préambule

Nous tenons avant tout à remercier les deux évaluateurs, Céline Beaudet et Marie-Claude Boivin, pour la pertinence de leurs commentaires et de leurs recommandations. D'emblée, le rapport Beaudet-Boivin nous apparaît comme une reconnaissance de la légitimité des cours FRAN en milieu universitaire et nombre de leurs commentaires ont été fort bien reçus par les professeures et professeurs. Mentionnons notamment le contingentement des groupes (30 en FRAN1500 Communication orale et 36 dans les autres cours), considéré comme « relativement raisonnable » et dont « le nombre ne devrait pas être augmenté » (Rapport, p. 7), l'intérêt de « créer un certificat en compétences rédactionnelles avancées » à l'Université de Moncton (Rapport, p. 12) ainsi que d'autres aspects qui seront développés tout au long de ce document.

Nous précisons aussi que l'appellation *Secteur langue*, utilisée dans le rapport Beaudet-Boivin, est uniquement employée au campus de Moncton. Puisque le rapport porte sur la formation linguistique offerte par les professeures et professeurs des trois campus, il sera essentiel d'appréhender le *Secteur langue* comme étant véritablement l'*UARD formation linguistique*. Pour cette raison, le mot *secteur* est indiqué entre guillemets dans ce document.

Recommandation 1. Que l'équipe d'enseignants du Secteur langue reçoive une formation courte sur l'apport de la psychologie cognitive dans la compréhension du processus d'écriture afin d'en intégrer les éléments pertinents dans son enseignement.

Nous reconnaissons le bien-fondé de cette recommandation qui enrichirait nos réflexions sur l'enseignement de l'écriture comme un processus, notamment dans les cours de mise à niveau. Il est essentiel de noter que cette dimension fait déjà partie intégrante du cours FRAN1600 Communication écrite depuis longtemps puisque la charge cognitive associée au processus rédactionnel est prise en considération dans la gradation des notions enseignées et que toutes les phases de planification, de rédaction et de révision (non seulement la révision linguistique, mais également l'analyse de l'organisation, de la cohérence, de la clarté de son texte en tenant compte du destinataire, etc.) sont expliquées en classe et intégrées aux ateliers d'écriture. Un

professeur recourt d'ailleurs dans son enseignement aux travaux d'Hélène Paradis, une enseignante au Collège Saint-Charles-Garnier, qui s'intéresse justement à la dimension psychocognitive de l'écriture. Nous croyons que l'apport de la psychologie cognitive dans la compréhension du processus d'écriture s'avèrerait tout à fait bénéfique pour l'enseignement des cours de grammaire, en plus de nous orienter sur les éléments à renforcer dans les autres cours, et nous avons entamé des discussions pour recenser des spécialistes du domaine qui pourraient offrir un atelier de formation.

Recommandation 2. Que les cours de mise à niveau « décloisonnent » sensiblement leur approche en accentuant d'une part le lien entre grammaire et lecture par l'utilisation de textes authentiques pour travailler la grammaire, et d'autre part le lien entre grammaire et écriture par la rédaction de textes courts d'un genre précis avec un destinataire clairement identifié.

Nous croyons également important de décloisonner notre approche dans les cours de mise à niveau et d'éviter de travailler « en tiroir », c'est-à-dire à partir d'une seule notion et de phrases détachées. Cela dit, c'est dans cette vision qu'ont été créés les cours de mise à niveau en vigueur depuis 2010, soit par l'observation des mécanismes réguliers de la langue, le plus souvent dans des textes et non uniquement dans des phrases détachées. Avec le temps, les vieilles habitudes d'enseignement du français se sont peut-être réinstallées dans les cours de grammaire et le matériel utilisé privilégie souvent la lecture de phrases détachées au détriment des textes entiers. Le lien entre grammaire et lecture mériterait en effet d'être exploité davantage. Dorénavant, nous tiendrons compte de cette dimension dans l'enseignement des cours et lors de la mise à jour des plans de cours communs en UARD.

Par ailleurs, nous sommes entièrement d'accord avec la seconde partie de la recommandation, soit de déterminer systématiquement un genre et un destinataire précis lors des exercices d'écriture de façon à ce que les étudiantes et étudiants soient encore plus conscients de l'importance de chacune des étapes du processus rédactionnel ainsi que des procédés pour gérer ses contraintes, et ce, dès la mise à niveau [voir la recommandation 1]. De plus, la nature des difficultés des étudiantes et étudiants dans les cours de mise à niveau nous amène par la force des choses à insister sur les notions de base (homophones, accord du verbe, de l'adjectif, etc.), mais nous croyons pertinent d'accorder une plus grande place dans ces cours aux activités visant la maturation syntaxique, comme la coordination, la juxtaposition et la subordination. Par conséquent, le passage entre le cours de mise à niveau et le cours FRAN1600, cours nécessitant la maîtrise du métalangage, du fonctionnement de la phrase complexe et des mécanismes d'autocorrection, se trouverait probablement facilité.

Recommandation 3. Que des ateliers d'écriture s'ajoutent aux cours FRAN1500 et FRAN1600 comme plate-forme d'intégration des différentes approches de l'écrit et de l'écriture.

Nous sommes du même avis que les évaluatrices en ce qui a trait à la pertinence des ateliers d'écriture dans les deux cours obligatoires. Ce type d'ateliers est d'ailleurs très présent dans le cours FRAN1600 Communication écrite. Les exercices rédactionnels s'échelonnent souvent

sur une longue période de façon à sensibiliser les étudiantes et les étudiants aux phases du processus d'écriture et à leur nécessité pour assurer l'organisation, la clarté, la cohérence... La planification de même que la révision du texte y occupent notamment une place prépondérante. En salle de classe, la professeure ou le professeur agit comme un guide lors des ateliers d'écriture et donne des conseils individuels, principalement sur la structure et le contenu du texte. À distance, les rencontres individuelles sont aussi encouragées pour amener les étudiantes et étudiants à faire un retour sur leur texte et à poser des questions pour l'améliorer. L'idée de demander à des étudiantes et étudiants des 2^e et 3^e cycles de diriger des ateliers d'écriture nous semble par contre difficile à mettre en place. Déjà, les campus d'Edmundston et de Shippagan n'ont pas de cycles d'études supérieures et, à Moncton, le bassin demeure somme toute plutôt restreint. Trouver des personnes expérimentées dans le domaine de l'aide à la rédaction et offrir des formations régulières aux nouveaux et nouvelles nous apparaît pour le moment irréaliste en raison du manque de ressources.

Le cours FRAN1500, même si le contenu porte essentiellement sur l'oral, pourrait effectivement être enrichi d'ateliers d'écriture. Certaines et certains fonctionnent déjà de cette façon en proposant des ateliers d'écriture poétique (de slam par exemple) pour travailler notamment les caractéristiques du discours expressif et les éléments de prosodie, des ateliers de préparation de discours argumentatifs à l'écrit — avec thèse, objection et contre-objection — ou des ateliers de rédaction de discours oralisés. Le partage de ces idées d'ateliers d'écriture en UARD lors de la rencontre du 15 janvier 2021 a déjà suscité de l'enthousiasme et nous pensons continuer en ce sens pour développer de nouvelles activités d'apprentissage en FRAN1500, tout en maintenant néanmoins l'attention sur la dimension orale, inhérente à ce cours. C'est une voie qui sera assurément explorée dans l'enseignement du FRAN1500 et lors de la mise à jour du plan de cours commun dans les trois campus.

Recommandation 4. Que la Faculté des arts et sciences sociales crée au moins deux postes de professeur-chercheur régulier à temps plein dans le Secteur langue et leur confie (*sic*) la direction scientifique d'un programme en littératie universitaire. (recommandation réitérée au point 2.6.4 ainsi que dans la conclusion)

Introduire les activités de recherche en littératie universitaire à l'Université de Moncton constitue la recommandation centrale du rapport Beaudet-Boivin et nous accueillons cette recommandation avec enthousiasme. Comme le mentionne très justement le rapport, « l'objet de [notre] travail correspond bel et bien à un domaine de connaissance qui fait l'objet de recherches : la littératie universitaire. » (Rapport, p. 6) Donner une direction scientifique à notre « secteur » apparaît tout à fait pertinent et permettrait d'enrichir, à partir de l'interne, les connaissances sur la littératie universitaire en milieu minoritaire et ainsi d'adapter la formation linguistique à l'Université de Moncton en fonction des avancées scientifiques dans le domaine.

Le rapport Beaudet-Boivin indique par ailleurs que « [l]es ressources professorales sont motivées et expérimentées ». Mentionnons que les professeures et professeurs de la formation linguistique offrent entre 18 et 21 crédits d'enseignement par année et trouvent le temps de poursuivre l'enrichissement de leurs connaissances dans leur domaine (en assistant à des colloques ou des conférences, en participant aux activités du Groupe de recherche interdisciplinaire en pédagogie universitaire [GRIPU], en lisant des articles scientifiques sur la

littérature universitaire, etc.), mais la possibilité de contribuer à la recherche constitue une recommandation significative pour l'avancée de nos connaissances et le rayonnement du « secteur ». Nous sommes d'avis que l'UARD possède actuellement des ressources qualifiées dans le domaine et que des professeures et professeurs qui détiennent le doctorat, ou qui sont en voie de l'obtenir, pourraient décrocher ces postes de professeurs-chercheurs et bénéficier des crédits de dégrèvement pour faire de la recherche appliquée en littérature universitaire.

Voici d'ailleurs, à titre indicatif, la liste de celles et ceux qui détiennent un doctorat ou qui sont inscrits actuellement à un programme de 3^e cycle :

Andrée Mélissa Ferron	Détentrice d'un doctorat en littérature (2014), Université de l'Alberta
Mélanie LeBlanc	Détentrice d'un Ph. D. en sciences du langage (2012), Université de Moncton
Line Losier	Études doctorales en cours en sciences du langage, Université de Moncton
Basile Roussel	Détenteur d'un Ph. D. en linguistique (spécialisation en études canadiennes) (2020), Université d'Ottawa
Anahita Shafiei	Études doctorales en cours en études littéraires, Université de Moncton
Dominique Thomassin	Études doctorales en cours en sciences du langage, Université de Moncton
Éric Trudel	Détenteur d'un Doctorat en lettres (sémantique et sémiotique) (2013), Université du Québec à Trois-Rivières
Jing Hui Zhu	Détenteur d'un Doctorat en linguistique (1999), Université Laval

Compte tenu de l'expertise qui règne au sein du corps professoral, nous favoriserions, non pas l'embauche de nouvelles personnes, mais plutôt la promotion de professeures ou professeurs actuellement en poste à l'Université de Moncton pour faire de la recherche dans le domaine. Bien évidemment, la spécialisation dans le domaine de la littérature universitaire (ou de la rédaction, par exemple) fera assurément partie des critères de sélection lors des prochaines embauches.

Mentionnons enfin que la recherche n'est pas totalement absente au sein de l'UARD. Les professeures et professeurs du campus d'Edmundston bénéficient de crédits de dégrèvement et de congés sabbatiques pour poursuivre leurs activités de recherche.

Recommandation 5. Que le Secteur langue soit doté d'un budget de formation continue pour soutenir la participation des enseignants à des colloques ou à d'autres activités d'enrichissement des connaissances.

Le corps professoral des campus d'Edmundston et de Moncton dispose d'un fonds de développement correspondant à 2,5 % du salaire d'une professeure adjointe ou d'un professeur adjoint à l'étape 19 de l'échelle salariale. Ces fonds sont actuellement accessibles pour participer à des activités de formation.

Par contre, les professeures et professeurs du campus de Shippagan ne bénéficient pas d'un fonds de développement comme dans les deux autres campus et le budget qu'on leur fournit ne leur permet pas de se déplacer ou de rembourser des frais de formation. Cette recommandation s'avère par conséquent essentielle pour le campus de Shippagan afin que les professeures et professeurs puissent aussi avoir accès à des fonds qui permettraient leur développement professionnel.

Recommandation 6. Que l'Université offre l'accès gratuitement aux outils informatiques d'aide à la rédaction à tous les étudiants pendant la poursuite de leurs études, afin que ceux-ci puissent les avoir à disposition sur leurs ordinateurs portables.

Les professeures et professeurs des cours FRAN offrent depuis plusieurs années des ateliers d'initiation au logiciel Antidote de même que des ateliers portant sur des fonctions plus avancées de ce logiciel (comme le recours au dictionnaire des cooccurrences lors des différentes étapes de la rédaction et de la préparation d'un exposé oral ou la fonction *style* du correcteur visant à repérer les répétitions et les verbes ternes).

Antidote Web propose d'ailleurs une *licence regroupée* qui regroupe « les achats de plusieurs unités administratives en une seule licence. » Le site d'Antidote Web indique que cette licence « est beaucoup plus simple à gérer et permet généralement de bénéficier d'un tarif par poste plus avantageux » (voir <https://www.antidote.info/fr/achat/multiposte?demande=abonnementaweb>).

Les cours FRAN assurent une meilleure réussite dans tous les cours universitaires et le développement de compétences essentielles en milieu de travail. Qui plus est, l'accès au logiciel Antidote peut également contribuer à l'amélioration des compétences linguistiques pendant tout le cursus universitaire. Nous sommes d'avis que l'accès gratuit à cet outil serait tout à fait profitable pour la communauté étudiante de l'Université de Moncton.

Recommandation 7. Que la Faculté compile des statistiques annuelles globales sur les taux de réussite et d'échec dans les cours FRAN, par sigle de cours.

Cette recommandation nous apparaît convenable, mais peut-être moins déterminante que les autres pour améliorer la formation linguistique et nous orienter sur le contenu, la progression des notions à voir ou autre puisque ce taux peut, dans certains cas, varier en fonction de la

professeure ou du professeur (ou encore de la chargée ou du chargé) qui donne le cours. Nous nous informons actuellement du taux de réussite et d'échec dans les cours FRAN de façon informelle, entre collègues en réunions, lors d'ateliers de correction organisés par l'équipe ou lors des « discussions de couloir », surtout pour relever les forces et les difficultés de nos groupes et discuter des résultats attendus dans nos classes (les éléments que nous pénalisons, ceux que nous acceptons, le nombre de points perdus pour tel type d'erreur ou d'omission, etc.) De plus, les responsables de « secteurs » ont également accès à ces données. Tout de même, avoir un aperçu systématique et officiel de ces taux de réussite et d'échec offrirait certainement une meilleure vision de la réussite dans les cours FRAN et nous orienterait lors de l'enrichissement ou de la modification de certains contenus.

Recommandation 8. Que la Faculté confie aux professeurs-chercheurs embauchés (voir recommandation 4) la tâche d'évaluer en continu l'amélioration effective de la qualité de la langue chez les étudiants au terme de leur formation linguistique (dans un premier temps, il serait possible de dégrever un professeur de langue ayant un doctorat pour mettre sur pied une première version de cette évaluation).

Mener une évaluation continue de la progression des apprentissages des étudiantes et étudiants par des professeurs-chercheurs dans le domaine de la littératie universitaire, donc par des personnes qui donnent les cours de français langue maternelle de niveau universitaire et qui travaillent « sur le terrain », et non par des personnes de l'extérieur, nous apparaît tout à fait pertinent pour l'amélioration constante de la formation que nous offrons. Comme le présente le rapport Beaudet-Boivin, « ce design permettrait de mieux documenter le progrès des étudiants et *de cibler certains contenus à renforcer* » (nous soulignons).

En 2014, l'ICRML a entamé une recherche pour mesurer la progression des compétences linguistiques des étudiantes et étudiants du début de leur cursus jusqu'à la fin, mais faisait malheureusement fi d'éléments fondamentaux de la formation linguistique, soit la capacité à utiliser efficacement les outils d'aide à la rédaction et à mettre en application les phases du processus d'écriture (planification, mise en texte et révision), principe notamment au cœur du cours FRAN1600 Communication écrite. Toutes les phases de cette recherche n'ont pas été achevées et nous n'avons pas eu accès aux résultats. Par conséquent, riches de cette expérience dont la visée demeure à ce jour encore nébuleuse, nous sommes d'avis que mandater des professeures-chercheuses et professeurs-chercheurs qui offrent des cours FRAN pour effectuer de la recherche appliquée dans le domaine permettrait une amélioration constante de l'enseignement de la langue dans le milieu sociolinguistique unique dans lequel nous travaillons.

Il va sans dire qu'il serait évidemment essentiel que les personnes mandatées pour mener de telles recherches devraient obtenir des crédits de dégrevement vu la lourde charge d'enseignement.

Recommandation 9. Qu'il soit clairement communiqué aux étudiants que le « test pratique » est indicatif de l'objet et de la forme des questions, mais pas de la longueur du test, que la durée du test soit précisée et qu'on indique aux étudiants divers moyens de se préparer au test.

Un exemple de test de classement a été conçu après l'implantation du test de classement en français en 2010 pour aider les futures étudiantes et futurs étudiants à se préparer au test et à se familiariser avec les notions ainsi que le format des questions « semblables à celles du test de classement » (Information sur la page du test [UMCM]). Au départ, le test de classement en français comprenait plus de 80 questions et l'exemple de test avait été créé sur le même modèle, mais le test n'en contient désormais que 51.

L'exemple de test de classement est effectivement plus long que le test réel et nous le préciserons dans les communications ultérieures (avec les conseillères et conseillers en orientation, sur la page web, etc.) Nous ajouterons aussi des ressources pédagogiques à consulter pour la préparation au test.

Recommandation 10. Que le poste de direction du CAF devienne un poste à temps plein, de manière à assurer une meilleure stabilité et un certain développement.

Les appellations, structures et fonctions des trois « Centres d'aide en français » varient selon les campus, mais aucun n'offre un poste à temps plein à la personne responsable. À l'UMCE, il s'agit d'un poste de 8 mois à temps plein, à l'UMCM, d'un poste de 8 mois à raison de 27 h par semaine et à l'UMCS, de plus ou moins 10 mois à raison de 17 h par semaine.

Être responsable d'un Centre d'aide en français requiert des qualités de gestion (préparation des horaires de rencontres, embauche de tutrices et de tuteurs, supervision de l'équipe, marketing et réseautage...) de même que des compétences en enseignement du français, mais force est de constater qu'il est parfois difficile d'assurer une stabilité au sein d'un poste si précaire. Par exemple, au campus de Moncton, une lettre d'entente stipule que la personne responsable peut obtenir deux charges de cours chaque semestre de l'année universitaire sans concours, mesure prise pour rendre plus intéressant un poste qui exige de nombreuses aptitudes, mais qui n'offre pas les conditions assurant stabilité et développement.

Nous accueillons donc cette recommandation de façon très positive puisqu'un Centre d'aide en français, en plus d'offrir du soutien en français à la communauté étudiante — de même qu'à la communauté en général, précisons-le — constitue également une immersion dans le domaine de l'enseignement du français pour les étudiantes et étudiants qui y offrent du monitorat et du tutorat. Le développement constant d'un tel centre ainsi que son rayonnement apparaissent comme essentiels dans une université francophone.



UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON

Faculté des arts et des sciences sociales
Bureau du doyen

PAR COURRIEL

Le 1^{er} février 2021

Monsieur Gilles Roy
Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche
Université de Moncton

**Objet : Réaction du décanat de la FASS au rapport des
évaluatrices externes de la formation linguistique (cours FRAN)**

Monsieur le Vice-recteur,

La présente constitue la réaction du décanat de la Faculté des arts et des sciences sociales au rapport préparé par les membres de l'équipe d'évaluation de la **formation linguistique** (cours FRAN). Elle fait suite à une note de service de la vice-rectrice adjointe à l'enseignement et aux affaires professorales en date du 8 décembre 2020. Cette réaction a été élaborée à la lumière du rapport d'évaluation externe présenté par M^{mes} Céline Beaudet et Marie-Claude Boivin, et après lecture des réactions préparées par l'UARD formation linguistique, lesquelles sont annexées à la présente réaction. Veuillez noter que, dans la mesure où aucun mécanisme formel n'est prévu à cet effet dans la Politique d'évaluation des programmes de l'Université de Moncton, nous nous autorisons dans cette réaction à exposer plus globalement la perspective du décanat de la Faculté sur la situation de la formation linguistique ainsi que sur les modifications que le décanat pourrait y proposer dans les années à venir.

Précisons d'emblée que nous avons lu avec grand intérêt le rapport préparé par les membres de l'équipe d'évaluation. Nous sommes ainsi heureux de noter le sérieux avec lequel ils ont effectué leur travail et le souci qu'ils ont mis à réfléchir aux développements qui pourraient être envisagés pour renforcer la formation linguistique et en assurer la pérennité. Sur le fond, l'évaluation qui est faite de la formation linguistique par les membres de l'équipe d'évaluation nous apparaît très positive.

Vous trouverez dans le tableau ci-dessous les réactions du décanat de la Faculté des arts et des sciences sociales au rapport des évaluatrices.

18, avenue Antonine Maillet
Moncton (Nouveau-Brunswick)
E1A 3E9 Canada

506.858.4183 (Taillon) / 506.858.4018 (Arts)
jean-francois.thibault@umoncton.ca
<http://www.umoncton.ca/umcm-fass/>

RECOMMANDATIONS DES ÉVALUATRICES	RÉACTIONS DU DÉCANAT DE LA FASS
Recommandation 1. Que l'équipe d'enseignants du Secteur langue reçoive une formation courte sur l'apport de la psychologie cognitive dans la compréhension du processus d'écriture afin d'en intégrer les éléments pertinents dans son enseignement.	Nous trouvons tout à fait pertinent que les membres de l'équipe reçoivent une formation sur l'apport de la psychologie cognitive dans la compréhension du processus d'écriture dans le but d'en intégrer les éléments pertinents dans leurs cours.
Recommandation 2. Que les cours de mise à niveau « décloisonnent » sensiblement leur approche en accentuant d'une part le lien entre grammaire et lecture par l'utilisation de textes authentiques pour travailler la grammaire, et d'autre part le lien entre grammaire et écriture par la rédaction de textes courts d'un genre précis avec un destinataire clairement identifié.	Nous invitons les membres de l'équipe professorale à réfléchir aux moyens qui permettront de décloisonner leur approche en évitant de traiter séparément l'écriture, la lecture et l'expression orale. Le recours à des textes authentiques de genres divers constitue sans doute l'un des meilleurs moyens pour y parvenir.
Recommandation 3. Que des ateliers d'écriture s'ajoutent aux cours FRAN1500 et FRAN1600 comme plate-forme d'intégration des différentes approches de l'écrit et de l'écriture.	Si les ateliers d'écriture font déjà partie intégrante du cours FRAN1600, ce n'est pas le cas en FRAN1500. C'est ainsi que nous invitons l'UARD à réfléchir à la possibilité d'inclure en FRAN1500 des ateliers d'écriture ou des activités semblables. Nous sommes cependant d'accord pour dire qu'il serait difficile de prévoir un recours systématique à des étudiantes et étudiants de 2 ^e et 3 ^e cycles pour la prestation de ces ateliers.
Recommandation 4. Que la Faculté des arts et sciences sociales crée au moins deux postes de professeur-chercheur régulier à temps plein dans le Secteur langue et leur confie la direction scientifique d'un programme en littérature universitaire.	Comme le notent les membres du UARD, la recherche n'est pas complètement absente au sein de l'UARD. Ainsi, les professeurs et professeurs du campus d'Edmundston bénéficient de crédits de dégrèvement et de congés sabbatiques pour poursuivre leurs activités de R-D-C alors qu'il existe des modalités administratives de dégrèvement pour les professeurs et professeurs du campus de Moncton qui souhaitent poursuivre des travaux de R-D-C. Comme étape intermédiaire, le décanat estime que ces modalités devraient être privilégiées.
Recommandation 5. Que le Secteur langue soit doté d'un budget de formation continue pour soutenir la participation des enseignants à des colloques ou à d'autres activités d'enrichissement des connaissances.	Les membres de l'équipe professorale bénéficient déjà d'un budget dans le cadre de leur Fonds de développement professionnel qui, justement, sert à cette fin.
Recommandation 6. Que l'Université offre l'accès gratuitement aux outils informatiques d'aide à la rédaction à tous les étudiants pendant la poursuite de leurs études, afin que ceux-ci puissent les avoir à disposition sur leurs ordinateurs portables.	Nous trouvons qu'il s'agit d'une recommandation fort louable, même s'il ne revient pas à l'UARD formation linguistique de se charger de sa mise en œuvre. Nous proposons que l'Université, de concert avec les bibliothèques et les divers services concernés, se penche sur l'opportunité de donner aux étudiantes et étudiants un accès gratuit à l'outil d'aide à la rédaction <i>Antidote</i> .
Recommandation 7. Que la Faculté compile des statistiques annuelles globales sur les taux de réussite et d'échec dans les cours FRAN, par sigle de cours.	Nous invitons l'UARD formation linguistique, en collaboration avec la FASS, à compiler des statistiques annuelles globales sur les taux de réussite et d'échec dans les cours FRAN.

RECOMMANDATIONS DES ÉVALUATRICES	RÉACTIONS DU DÉCANAT DE LA FASS
Recommandation 8. Que la Faculté confie aux professeurs-chercheurs embauchés (voir recommandation 4) la tâche d'évaluer en continu l'amélioration effective de la qualité de la langue chez les étudiants au terme de leur formation linguistique (dans un premier temps, il serait possible de dégrever un professeur de langue ayant un doctorat pour mettre sur pied une première version de cette évaluation).	Des discussions devraient être engagées sur ce thème afin de déterminer plus précisément l'intérêt d'une telle évaluation en continu.
Recommandation 9. Qu'il soit clairement communiqué aux étudiants que le « test pratique » est indicatif de l'objet et de la forme des questions, mais pas de la longueur du test, que la durée du test soit précisée et qu'on indique aux étudiants divers moyens de se préparer au test.	Nous invitons l'UARD formation linguistique à apporter ces précisions sur sa page Web.
Recommandation 10. Que le poste de direction du CAF devienne un poste à temps plein, de manière à assurer une meilleure stabilité et un certain développement.	Le décanat s'interroge sur l'opportunité qu'il pourrait y avoir à procéder à une évaluation du CAF.

À ces recommandations s'ajoute la suggestion de créer un certificat — et donc une mineure — en compétences rédactionnelles avancées. La formation en rédaction professionnelle faisant cruellement défaut à l'Université de Moncton, nous invitons l'UARD à se pencher sur la faisabilité d'un tel programme auquel pourraient participer d'autres unités (traduction, information-communication, anglais, littérature [création littéraire], etc.). Des cours de rédaction plus « avancés » pourraient également très bien répondre aux besoins d'autres programmes de formation connexes (traduction, information-communication, éducation, p. ex.). Enfin, un certificat en compétences rédactionnelles avancées pourrait également intéresser une clientèle externe, déjà sur le marché du travail.

Enfin, veuillez noter que les campus de Shippagan et d'Edmundston ont confirmé leur accord avec les réactions de l'UARD formation linguistique.

En vous remerciant, Monsieur le Vice-recteur, de l'attention que vous porterez au processus d'évaluation de la **formation linguistique**, je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments les plus sincères.

Jean-François Thibault, Ph. D.

p. j. Réaction de l'UARD formation linguistique

- c. c. M^{me} Elizabeth Dawes, vice-rectrice adjointe à l'enseignement et aux affaires professorales
M. Matthieu LeBlanc, vice-doyen, Faculté des arts et des sciences sociales
M^{me} Pierrette Fortin, doyenne des études, campus d'Edmundston
M. Yves Bourgeois, doyen des études, campus de Shippagan
M^{me} Dominique Thomassin, responsable des suivis aux programmes, Faculté des arts et des sciences sociales

UNIVERSITÉ DE MONCTON

Évaluation de la formation linguistique

Avis du Vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche au Comité conjoint de la planification

1. Introduction

Les 5 et 6 novembre 2020, les professeures Céline Beaudet de l'Université de Sherbrooke et Marie-Claude Boivin de l'Université de Montréal ont effectué une visite d'évaluation virtuelle par Teams afin d'examiner la formation linguistique offerte par l'UARD formation linguistique sur les trois campus et de donner leur avis au sujet de cette formation (les cours FRAN). Elles ont remis leur rapport d'évaluation le 8 décembre 2020.

Comme prévu dans la politique d'évaluation des programmes, l'UARD formation linguistique et le doyen de la Faculté des arts et des sciences sociales (FASS), Jean-François Thibault, ont eu l'occasion de réagir au rapport de l'équipe d'évaluation. Leurs rapports datent du 25 janvier 2021 et du 1^{er} février 2021 respectivement.

À la suite de l'étude du rapport d'autoévaluation préparé par l'UARD formation linguistique, du rapport de l'équipe d'évaluation externe Beaudet et Boivin et des réactions de l'UARD et du doyen de la FASS à ces rapports, le Vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche présente au Comité conjoint de la planification son rapport d'évaluation de la formation linguistique.

2. Réponse au mandat d'évaluation

À l'Université de Moncton, la formation linguistique n'est pas un programme en soi mais constitue plutôt une exigence au sein de tous les programmes de premier cycle. Selon le règlement universitaire 6, les étudiantes et étudiants francophones doivent suivre au moins 6 crédits de cours FRAN.

6. EXIGENCES DE FRANÇAIS

6.1 Étudiante ou étudiant francophone

6.1.1 Tous les programmes de premier cycle comprennent un minimum de 6 crédits obligatoires de français soit **FRAN1500 Communication orale** et **FRAN1600 Communication écrite**. Toutefois, selon le résultat obtenu au test de classement administré à toutes les étudiantes et tous les étudiants de première année, il se peut que des étudiantes ou des étudiants aient à suivre plus de 6 crédits en français.

6.1.2 Selon le résultat obtenu au test de classement, l'étudiante ou l'étudiant devra suivre l'un des deux cours suivants de mise à niveau avant de pouvoir s'inscrire aux deux cours obligatoires de français :

FRAN1006 Grammaire moderne - 6 crédits (Résultat très faible au test de classement)

FRAN1003 Éléments de grammaire moderne - 3 crédits (Résultat faible au test de classement)

Si le résultat du test de classement est exceptionnel et, à la suite de la rédaction d'un texte clair et cohérent en français, l'étudiante ou l'étudiant devra suivre le cours FRAN1500 Communication orale et un cours de la liste établie par le Secteur langue.

6.1.3 Les étudiantes et les étudiants doivent avoir obtenu tous les crédits de français exigés pour combler leurs besoins de formation linguistique avant de pouvoir s'inscrire à tout cours de niveau 3000 ou 4000.

Le cours de mise à niveau FRAN1006 *Grammaire moderne* (6 cr.) correspond aux nouveaux cours FRAN1101 *Grammaire moderne I* (3 cr.) et FRAN1102 *Grammaire moderne II* (3 cr.).

À l'UMCM, les membres du personnel enseignant à temps plein qui sont responsables de l'enseignement des cours de français langue maternelle FRAN ont le statut de **chargées ou chargés d'enseignement de langue** conformément à l'article 40 de la Convention collective (ABPPUM, Unité I).

2.1 Le contenu du programme et son évolution

L'équipe d'évaluation reconnaît la nécessité d'offrir « deux types de mesures, soit des mesures de remédiation (ou de mise à niveau) et des mesures d'approfondissement dans le domaine de la langue, de la lecture critique, de la textualité, du discours et de l'écriture universitaire » (p. 2).

Les évaluatrices externes constatent que « la formation est très comparable à ce que l'on observe au Québec (ainsi qu'au Canada et aux États-Unis) dans les divers programmes de communication écrite ou de *Writing Studies* (Beaudet, Graves et Labasse, 2012) à ceci près que **l'approche processuelle de l'écriture est négligée** » (p. 3). Elles affirment que « la recherche démontre qu'il est plus efficace d'aborder la syntaxe, l'orthographe grammaticale et la stylistique normative à l'intérieur d'une activité de lecture ou d'écriture [...] Le travail grammatical effectué sur des textes authentiques (c'est-à-dire des textes choisis pour leur qualité et leur pertinence) plutôt que sur des listes de phrases qui ne forment pas un texte, permet aux étudiants de travailler le fonctionnement grammatical en contexte » (p. 5).

L'équipe d'évaluation recommande « que l'équipe d'enseignants [...] reçoive une formation courte sur l'apport de la psychologie cognitive dans la compréhension du processus d'écriture afin d'en intégrer les éléments pertinents dans son enseignement » (p. 6). Les membres de l'UARD indiquent que « nous reconnaissons le bien-fondé de cette recommandation qui enrichirait nos réflexions sur l'enseignement de l'écriture comme un processus, notamment dans les cours de mise à niveau » (p. 1). Ils ont déjà commencé à « recenser des spécialistes du domaine qui pourraient offrir un atelier de formation » (p. 2). Le doyen de la FASS trouve cette recommandation tout à fait pertinente (p. 2). Rappelons que le SASE offre un programme d'aide pour assister à des formations ou participer à des activités en pédagogie universitaire pour les membres de l'ABPPUM (Unité I).

Recommandation 1

Que les membres de l'UARD formation linguistique invitent des spécialistes à leur offrir des ateliers sur l'apport de la psychologie cognitive dans la compréhension du processus d'écriture afin d'en intégrer les éléments pertinents dans leur enseignement.

Les évaluatrices externes recommandent « que les cours de mise à niveau « décroissent » sensiblement leur approche en accentuant d'une part le lien entre grammaire et lecture par l'utilisation de textes authentiques pour travailler la grammaire, et d'autre part le lien entre grammaire et écriture par la rédaction de textes courts d'un genre précis avec un destinataire clairement identifié » (p. 6). Les membres de l'UARD notent que « c'est dans cette vision qu'ont été créés les cours de mise à niveau en vigueur depuis 2010, soit par l'observation des mécanismes réguliers de la langue, le plus souvent dans des textes et non uniquement dans des phrases détachées. Avec le temps, les vieilles habitudes d'enseignement du français se sont peut-être réinstallées dans les cours de grammaire et le matériel utilisé privilégie souvent la lecture de phrases détachées au détriment des textes entiers » (p. 2). Ils affirment que « dorénavant, nous

tiendrons compte de cette dimension dans l'enseignement des cours et lors de la mise à jour des plans de cours communs en UARD » (p. 2).

L'équipe d'évaluation recommande « que des ateliers d'écriture s'ajoutent aux cours FRAN1500 et FRAN1600 comme plate-forme d'intégration des différentes approches de l'écrit et de l'écriture » (p. 6). Le doyen de la FASS observe que « si les ateliers d'écriture font déjà partie intégrante du cours FRAN1600, ce n'est pas le cas en FRAN1500 » (p. 2). Les membres de l'UARD expliquent que « le cours FRAN1500, même si le contenu porte essentiellement sur l'oral, pourrait effectivement être enrichi d'ateliers d'écriture. Certaines et certains fonctionnent déjà de cette façon en proposant des ateliers d'écriture poétique (de slam par exemple) pour travailler notamment les caractéristiques du discours expressif et les éléments de prosodie, des ateliers de préparation de discours argumentatifs à l'écrit – avec thèse, objection et contre-objection – ou des ateliers de rédaction de discours oralisés » (p. 3). Ils mentionnent que la discussion « a déjà suscité de l'enthousiasme » (p. 3) chez les membres de l'UARD.

Recommandation 2

Que les membres de l'UARD formation linguistique intègrent des ateliers d'écriture au cours FRAN1500.

2.2 La direction et les ressources professorales

Les évaluatrices externes recommandent « que la Faculté des arts et sciences sociales crée au moins deux postes de professeur-chercheur régulier à temps plein dans le Secteur langue et leur confie la direction scientifique d'un programme en littératie universitaire » (p. 7). Elles sont d'avis que « l'Université de Moncton pourra contribuer à la recherche nationale et internationale en littératie universitaire, apportant son expertise et son point de vue unique » (p. 13).

Elles soulignent qu'« il est nécessaire de rehausser le niveau d'adéquation entre l'état de la recherche en littératie universitaire et le contenu de la formation linguistique actuelle » (p. 13). Elles suggèrent que les professeurs-chercheurs pourraient « mettre en place un design d'évaluation de l'amélioration effective de la qualité de la langue chez les étudiants au terme de leur formation linguistique » (p. 13). « Ainsi, la formation linguistique des étudiants de l'Université de Moncton tiendra compte de façon continue des avancées de la recherche » (p. 13).

Les membres de l'UARD indiquent que cinq d'entre eux détiennent un doctorat en littérature, lettres (sémantique et sémiotique), linguistique ou sciences du langage tandis que trois d'entre eux poursuivent actuellement des études doctorales en études littéraires ou en sciences du langage. Ils affirment que « la spécialisation dans le domaine de la littératie universitaire (ou de la rédactologie, par exemple) fera assurément partie des critères de sélection lors des prochaines embauches » (p. 4).

Ils notent qu'à l'UMCE, les membres « bénéficient de crédits de dégrèvement et de congés sabbatiques pour poursuivre leurs activités de recherche » (p. 4). À l'UMCM, « la chargée ou le chargé d'enseignement de langue régulier détenant le doctorat peut faire une demande de réduction de charge de trois (3) crédits pour réaliser un projet de R-D-C » (article 40.09). Le doyen de la FASS « estime que ces modalités devraient être privilégiées » (p. 2).

Recommandation 3

Que les membres de l'UARD formation linguistique privilégient la spécialisation en littérature universitaire ou en rédaction lors des prochaines embauches.

L'équipe d'évaluation recommande que l'UARD formation linguistique soit dotée « d'un budget de formation continue pour soutenir la participation des enseignants à des colloques ou à d'autres activités d'enrichissement des connaissances » (p. 5). Les membres de l'UARD notent que « le corps professoral des campus d'Edmundston et de Moncton dispose d'un fonds de développement correspondant à 2,5 % du salaire d'une professeure adjointe ou d'un professeur adjoint à l'étape 19 de l'échelle salariale. Par contre, les professeures et professeurs du campus de Shippagan ne bénéficient pas d'un fonds de développement » (p. 5).

Rappelons encore une fois qu'à l'UMCM, le SASE offre un programme d'aide pour assister à des formations ou participer à des activités en pédagogie universitaire pour les membres de l'ABPPUM (Unité I).

2.3 L'enseignement et les conditions associées

Les évaluatrices externes observent que « malgré la distribution des ressources sur trois campus, les équipes enseignantes semblent unies autour de pratiques pédagogiques communes » (p. 7). Elles trouvent que « le fait que le logiciel Antidote soit disponible sur tous les ordinateurs (dans le laboratoire et à la bibliothèque) est certainement une force » (p. 8). Elles précisent que « l'accès des étudiants à divers outils linguistiques, sur leurs propres portables qu'ils apportent en classe, devrait être préféré à l'ajout de places en laboratoire » (p. 8).

L'équipe d'évaluation recommande « que l'Université offre l'accès gratuitement aux outils informatiques d'aide à la rédaction à tous les étudiants pendant la poursuite de leurs études, afin que ceux-ci puissent les avoir à disposition sur leurs ordinateurs portables » (p. 8). Les membres de l'UARD trouvent que l'accès gratuit à Antidote « serait tout à fait profitable pour la communauté étudiante de l'Université de Moncton » (p. 5). Le doyen de la FASS observe qu'il « ne revient pas à l'UARD formation linguistique de se charger de sa mise en œuvre » (p. 2).

2.4 Les résultats d'apprentissage et leurs atteintes

Les évaluatrices externes constatent que « le rapport d'autoévaluation ne comprend pas de données sur les taux de réussite et d'échec dans les cours offerts par le Secteur langue, notamment les cours de mise à niveau en grammaire et les deux cours obligatoires (communication orale et communication écrite). De plus, il n'y a pas de comparaison entre les performances des étudiants au début de la formation et à la fin de celle-ci, comparaison qui permettrait d'évaluer l'effet de la formation et d'ajuster celle-ci au besoin » (p. 9).

L'équipe d'évaluation recommande « que la Faculté compile des statistiques annuelles globales sur les taux de réussite et d'échec dans les cours FRAN, par sigle de cours » (p. 10). Les membres de l'UARD sont d'avis qu'« avoir un aperçu systématique et officiel de ces taux de réussite et d'échec offrirait certainement une meilleure vision de la réussite dans les cours FRAN et nous orienterait lors de l'enrichissement ou de la modification de certains contenus » (p. 6). Le doyen de la FASS invite « l'UARD formation linguistique, en collaboration avec la FASS, à compiler des statistiques annuelles globales sur les taux de réussite et d'échec dans les cours FRAN » (p. 2).

Recommandation 4

Que les membres de l'UARD formation linguistique évaluent l'impact de la formation linguistique sur la qualité du français chez les étudiantes et étudiants et fassent des ajustements au besoin dans une optique d'amélioration continue.

Les évaluatrices externes recommandent « que la Faculté confie aux professeurs-chercheurs embauchés [...] la tâche d'évaluer en continu l'amélioration effective de la qualité de la langue chez les étudiants au terme de leur formation linguistique (dans un premier temps, il serait possible de dégrever un professeur de langue ayant un doctorat pour mettre sur pied une première version de cette évaluation) » (p. 10). Les membres de l'UARD trouvent une telle évaluation pertinente « pour l'amélioration constante de la formation que nous offrons » (p. 6). Ils notent que « mandater des professeures-chercheuses et professeurs-chercheurs qui offrent des cours FRAN pour effectuer de la recherche appliquée dans le domaine permettrait une amélioration constante de l'enseignement de la langue dans le milieu sociolinguistique unique dans lequel nous travaillons » (p. 6). Le doyen de la FASS affirme que « des discussions devraient être engagées sur ce thème afin de déterminer plus précisément l'intérêt d'une telle évaluation en continu » (p. 3).

Rappelons qu'à l'UMCM, le SASE offre aux unités académiques jusqu'à 5 000 \$ pour la réalisation d'un projet de perfectionnement pédagogique tel que le développement d'outils d'évaluation des acquis des étudiantes et des étudiants.

2.5 L'appui aux étudiantes et aux étudiants

L'équipe d'évaluation recommande « qu'il soit clairement communiqué aux étudiants que le « test pratique » est indicatif de l'objet et de la forme des questions, mais pas de la longueur du test, que la durée du test soit précisée et qu'on indique aux étudiants divers moyens de se préparer au test » (p. 11). Les membres de l'UARD notent que « l'exemple de test de classement est effectivement plus long que le test réel et nous le préciserons dans les communications ultérieures (avec les conseillères et conseillers en orientation, sur la page web, etc.). Nous ajouterons aussi des ressources pédagogiques à consulter pour la préparation au test » (p. 7). Le doyen de la FASS invite « l'UARD formation linguistique à apporter ces précisions sur sa page Web » (p. 3).

Les évaluatrices externes recommandent « que le poste de direction du CAF devienne un poste à temps plein, de manière à assurer une meilleure stabilité et un certain développement » (p. 11). Les membres de l'UARD expliquent qu'« à l'UMCE, il s'agit d'un poste de 8 mois à temps plein, à l'UMCM, d'un poste de 8 mois à raison de 27 h par semaine et à l'UMCS, de plus ou moins 10 mois à raison de 17 h par semaine » (p. 7). Le doyen de la FASS « s'interroge sur l'opportunité qu'il pourrait y avoir à procéder à une évaluation du CAF » (p. 3).

2.6 La R-D-C et sa contribution

Les évaluatrices externes constatent que « la recherche est absente du Secteur langue, malgré le fait que le travail des professeurs de langue et les chargés d'enseignement relève d'un champ de recherche légitime, reconnu et très actif » (p. 11). Elles soulignent que « nous croyons que l'Université de Moncton a une contribution à faire dans le champ de la littérature universitaire et

qu'elle devrait faire partie des institutions qui font de la recherche dans le domaine. La situation linguistique des étudiants de l'Université de Moncton présente des particularités qui font en sorte que l'apport de la recherche effectuée à l'Université de Moncton serait unique » (p. 12).

2.7 Les programmes et le milieu

s/o

2.8 Autres interrogations ou observations

L'équipe d'évaluation note qu'« avec l'embauche de professeurs en littératie universitaire s'ouvre la possibilité de créer un certificat en compétences rédactionnelles avancées » (p. 12). Elles précisent que « l'offre de cours actuelle de la Formation linguistique formerait le cœur d'un certificat auquel pourraient s'ajouter plusieurs cours offerts dans les autres Secteurs (sciences du langage, traduction, création littéraire, parmi d'autres). Le doyen de la FASS invite l'UARD à se pencher sur la faisabilité d'un tel programme auquel pourraient participer d'autres unités (traduction, information-communication, anglais, littérature [création littéraire], etc.). Des cours de rédaction plus « avancés » pourraient également très bien répondre aux besoins d'autres programmes de formation connexes (traduction, information-communication, éducation, p. ex.). Enfin, un certificat en compétences rédactionnelles avancées pourrait également intéresser une clientèle externe, déjà sur le marché du travail » (p. 3).

Recommandations

Recommandation 1

Que les membres de l'UARD formation linguistique évaluent l'impact de la formation linguistique sur la qualité du français chez les étudiantes et étudiants et fassent des ajustements au besoin dans une optique d'amélioration continue.

Recommandation 2

Que les membres de l'UARD formation linguistique invitent des spécialistes à leur offrir des ateliers sur l'apport de la psychologie cognitive dans la compréhension du processus d'écriture afin d'en intégrer les éléments pertinents dans leur enseignement.

Recommandation 3

Que les membres de l'UARD formation linguistique intègrent des ateliers d'écriture au cours FRAN1500.

Recommandation 4

Que les membres de l'UARD formation linguistique privilégient la spécialisation en littératie universitaire ou en rédactologie lors des prochaines embauches.